



**RAPPORT DÉTAILLÉ  
DU PRIX ET DE LA QUALITÉ  
DU SERVICE PUBLIC  
D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

**2014**





La **loi Barnier**, relative au renforcement de la protection de l'environnement, met l'accent sur la transparence et l'information des usagers.

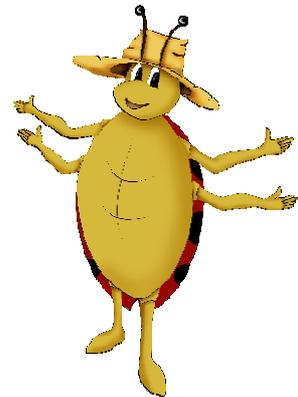
 Ce rapport annuel sur l'exploitation des services de traitement des ordures ménagères est obligatoire et répond aux articles L1411-13, et L5211-39 du **Code Général des Collectivités Territoriales**.

 Il est établi conformément au **décret 2000-404 du 11 mai 2000** relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets paru au **Journal Officiel** numéro 1112 du 14 mai 2000, page 7265, retraçant les conditions économiques dans lesquelles le service public d'élimination des déchets s'exécute.

Ce rapport représente un outil d'information essentiel quant à la transparence de la gestion des déchets des ménages.

Il a pour objectif de présenter :

- Les résultats techniques ;
- Les résultats financiers ;
- Les dispositifs d'élimination et de valorisation des déchets ménagers.



## TABLE DES MATIERES

1ère PARTIE : PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE.....	2
A/ Population .....	2
B/ Compétences générales.....	2
C/ Territoires et description des compétences de la collectivité .....	3
D/ CIREST : en quelques chiffres .....	4
E / Synoptique des flux de déchets sur le territoire Est en 2014 .....	6
2ème PARTIE : LES EQUIPEMENTS EXISTANTS ET LES PROJETS .....	8
A/ Les déchèteries.....	9
B/ Le centre de tri des emballages ménagers .....	9
C/ Les centres de compostage et de broyage des déchets végétaux.....	9
D/ Le centre d'enfouissement.....	10
E/ Projets en cours : la recyclerie, une nouvelle déchèterie (Gd Canal), extension PFC STR.....	10
3ème PARTIE : LA PREVENTION DE LA PRODUCTION DE DECHETS .....	10
A/ Le Programme local de Prévention des Déchets (PLPD).....	10
B/ Les actions de prévention en 2014.....	10
C/ Le compostage individuel.....	13
4ème PARTIE : BILAN TECHNIQUE ET TONNAGES.....	14
A/ La collecte.....	14
A.I. La collecte sélective en bornes d'apport volontaire .....	14
A.II. La collecte sélective des recyclables secs en bacs jaune.....	15
A.III. La collecte des déchets résiduels en bacs gris/vert .....	17
A.IV. La collecte des encombrants collectés en porte à porte .....	19
A.V. La collecte des déchets verts collectés en porte à porte.....	20
A.V. La collecte des ferrailles en vrac collectés en porte à porte .....	21
A.VI. La collecte exceptionnelle des déchets générées par un cyclone : « Bejisa » .....	22
A.VII. La collecte des VHU.....	22

---

A. VIII. La collecte des caissons (Rotations).....	23
A. VII. Les déchetteries et les filières REP.....	23
▪ La valorisation des piles et batteries usagées .....	26
▪ La valorisation des huiles de vidange .....	26
▪ La valorisation des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques .....	26
B/ Le traitement.....	27
B. I. L'enfouissement des déchets.....	27
B. II. Le centre de tri.....	30
Les déchets issus de la collecte sélective.....	30
B. III. Les centres de broyage et de compostage des déchets verts .....	32
B. IV. Le bilan des déchets traités .....	34
C/ L'emploi.....	36

## 5ème PARTIE : BILAN FINANCIER DU TRAITEMENT DES DECHETS MÉNAGERS..... 38

A/ Le bilan comptable .....	38
A. I. Le coût de gestion.....	38
A. II. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.....	40
A. III. La vente de tickets de déchèteries.....	41
A. IV. La redevance spéciale d'élimination.....	41
A. V. Résultat d'exploitation.....	43
B. Comptabilité analytique : Compta-Coût 2013 .....	44
• Les coûts analytiques par collectivité.....	45

## 6ème PARTIE : SYNTHÈSE DES DONNÉES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES 45



# Présentation générale

## 1ère PARTIE : PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE

### A/ Population

La Communauté d'Agglomération du territoire Est exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

Elle regroupe les six communes suivantes : Bras-Panon, Plaine des Palmistes, Saint-André, Sainte-Rose, Saint-Benoît et Salazie.

Il est précisé en préambule la population de référence: chiffres INSEE connus

Communes	<b>(Tableau 1)</b> <b>Population municipale</b>	
	2013	2014
Sainte-Rose	6 792 hab.	6 777 hab.
Saint-Benoît	35 733 hab.	36 025 hab.
Bras-Panon	11 838 hab.	12 298 hab.
Plaine des Palmistes	5 354 hab.	5 574 hab.
Saint-André	55 090 hab.	54 721 hab.
Salazie	7 418 hab.	7 320 hab.
<b>Population totale</b>	<b>122 225 hab.</b>	<b>122 715 hab.</b>
	<i>Source : Populations légales en vigueur à compter du 1er janvier 2013 - date de référence statistique : 1er janvier 2010</i>	<i>Source : Populations légales en vigueur à compter du 1er janvier 2015 - date de référence statistique : 1er janvier 2012</i>

### B/ Compétences générales

Le service d'élimination des déchets comprend :

- la pré-collecte, la collecte et le traitement des ordures ménagères et assimilées (en bacs poubelles et bornes d'apport volontaire),
- l'enlèvement et le traitement des encombrants et déchets verts en porte à porte,
- l'enlèvement et le traitement des carcasses de voitures des particuliers,
- la gestion des déchèteries,
- la sensibilisation des usagers à une bonne gestion de leurs déchets par la brigade des ambassadeurs du tri,
- la participation à la définition de nouvelles filières de déchets.

La traduction opérationnelle de ces compétences repose sur une complémentarité de services privatisés et de prestations réalisées en régie.

## C/ Territoires et description des compétences de la collectivité

Ci-après un état récapitulatif :

**(Tableau 2)**  
**Description de la collectivité**



6 communes : Bras-Panon, Plaine des Palmistes, Saint-André, Sainte-Rose, Saint-Benoît, Salazie

**Collecte et Traitement**

**N° Vert 0 800 092 111**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Financement par la TEOM, la RSE, la régie déchèteries et le budget général

Flux/Services	Mode de gestion	Mode de collecte	Fréquence	Exutoire
Ordures ménagères	Prestation	PAP	C2 sur tout le territoire, excepté Salazie (C1) et Plaine des Palmistes (C1 l'hiver / C2 l'été)	ISDnD Ste Suzanne
Emballages	Prestation	CS	C0,5 (2/mois)	Centre de tri Ste Marie
JRM	Prestation	CS		Centre de tri Ste Marie
Verre	Prestation	AV	1 fois/mois au minimum	Métal Réunion au Port
Déchets des déchèteries	Prestation	Un réseau de 6 déchèteries : Bras-Panon, Plaine des Palmistes, Saint-André, Sainte-Rose, Saint-Benoît, Salazie		
Encombrants	Prestation	PAP	C0,25(1 /mois)	
Déchets verts	Prestation	PAP	C0,25 à C0,5 (1 à 2/mois selon saisonnalité)	- PFC Ste Rose -Sites de broyage Ma Pensée et Paniandy à Bras-Panon
Autres déchets : - VHU et ferrailles	Prestation	sur bon de commande		Métal Réunion au Port (VHU et ferrailles)

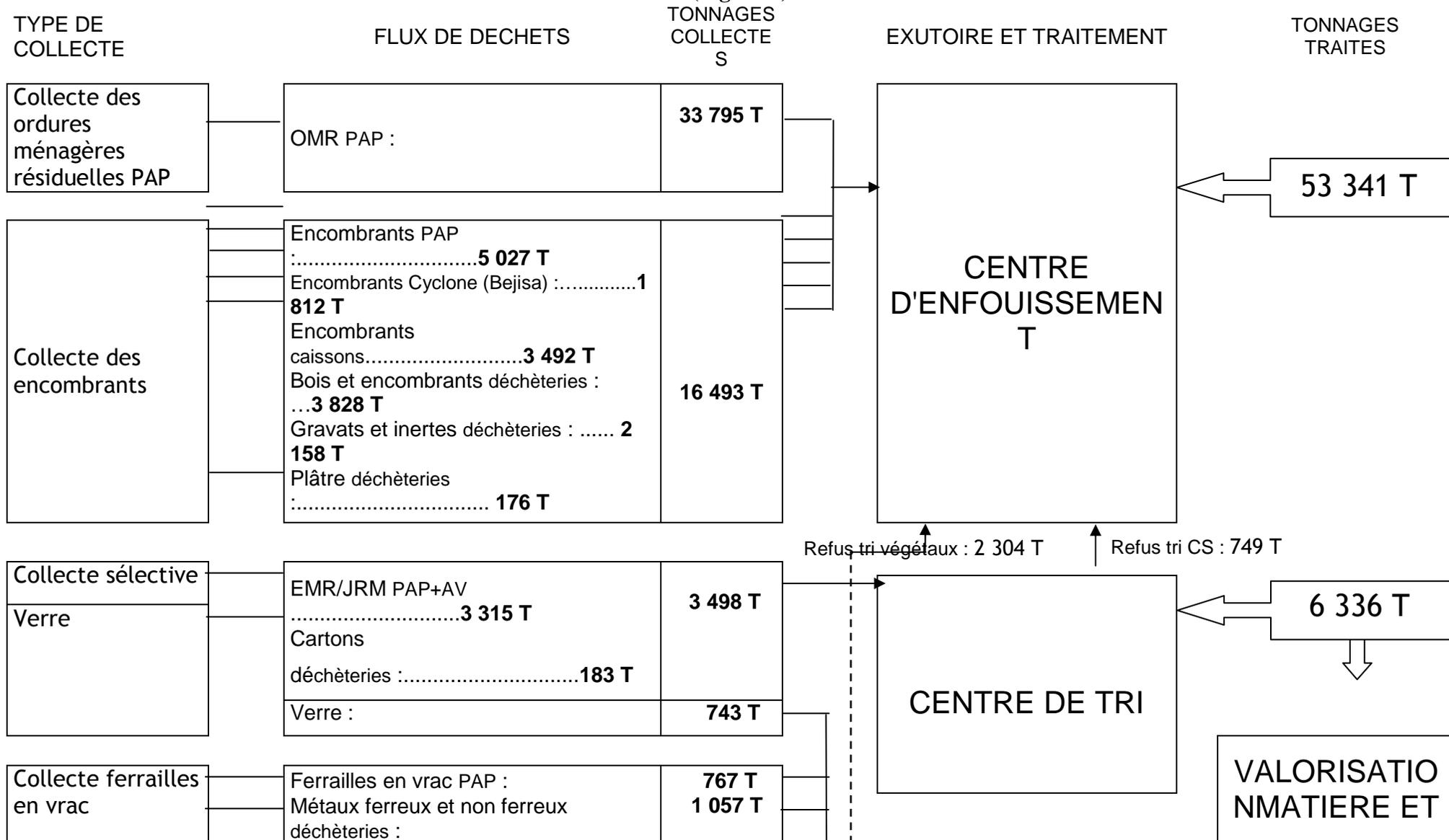
**D/ CIREST : en quelques chiffres  
(Tableau 3)**

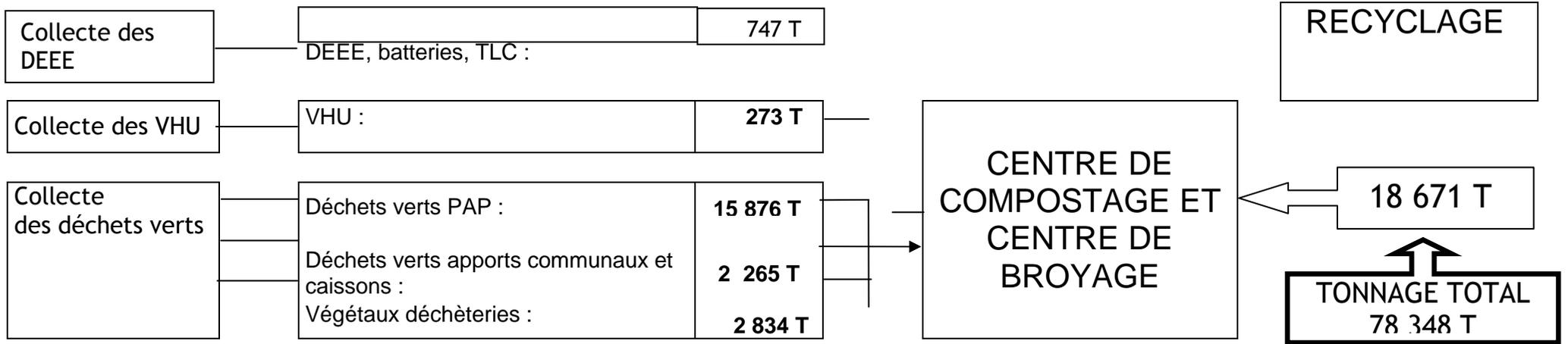
Population (chiffres INSEE connus)	2011 : 118 620 hab.		2012 : 120 272 hab.		2013 : 122 225 hab.		2014 : 122 715 hab.		Variation globale sur 4 ans (en ratio)
	Type de déchets	TONNAGE	Ratio global kg/hab./an	TONNAGE	Ratio global kg/hab./an	TONNAGE	Ratio global kg/hab./an	TONNAGE	
OMR (bacs gris)	34 432 T	290 kg/hab./an	34 157 T	284 kg/hab./an	33 966 T	278 kg/hab./an	33 795 T	275 kg/hab./an	-5%
EMR/JRM PAP (bacs jaune +AV)	3 511 T	30 kg/hab./an	3 421 T	28 kg/hab./an	3 370 T	28 kg/hab./an	3 315 T	27 kg/hab./an	-10%
Verre	607 T	5 kg/hab./an	685 T	6 kg/hab./an	787 T	6 kg/hab./an	743 T	6 kg/hab./an	+20%
<b>TOTAL (1) Ordures ménagères (OM)</b>	<b>38 550 T</b>	<b>325 kg/hab./an</b>	<b>38 263 T</b>	<b>318 kg/hab./an</b>	<b>38 123 T</b>	<b>312 kg/hab./an</b>	<b>37 853 T</b>	<b>308 kg/hab./an</b>	<b>-5%</b>
Encombrants PAP, déchèteries et caissons	17 244 T	145 kg/hab./an	14 197 T	118 kg/hab./an	14 980 T	123 kg/hab./an	16 493 T	134 kg/hab./an	-8%
Encombrants recyclables : Ferrailles en vrac, métaux et cartons déchèteries, TLC, DEEE, batteries,	2 208 T	19 kg/hab./an	2 608 T	22 kg/hab./an	2 653 T	22 kg/hab./an	2 754 T	23 kg/hab./an	+16%
Déchets verts PAP,déchète ries, caissons et apports communaux	19 001 T	160 kg/hab./an	19 585 T	163 kg/hab./an	22 973 T	188 kg/hab./an	20 975 T	171 kg/hab./an	+7%
<b>TOTAL (2) Encombrants ménagères</b>	<b>38 453 T</b>	<b>324 kg/hab./an</b>	<b>36 390 T</b>	<b>303 kg/hab./an</b>	<b>40 606 T</b>	<b>332 kg/hab./an</b>	<b>40 222 T</b>	<b>328 kg/hab./an</b>	<b>+1%</b>
VHU (3)	542 T	5 kg/hab./an	323 T	3 kg/hab./an	330 T	3 kg/hab./an	273 T	2 kg/hab./an	-60%
<b>TOTAL GENERAL DMA (1)+(2)+(3)</b>	<b>77 545 T</b>	<b>654 kg/hab./an</b>	<b>74 976 T</b>	<b>624 kg/hab./an</b>	<b>79 059 T</b>	<b>647 kg/hab./an</b>	<b>78 348 T</b>	<b>638 kg/hab./an</b>	<b>-2%</b>

Le synoptique présenté ci-dessous donne rapidement une vue globale sur l'ensemble des tonnages collectés, traités, valorisés en 2014, ainsi que les différents filières de destination de différents produits :

# E / Synoptique des flux de déchets sur le territoire Est en 2014

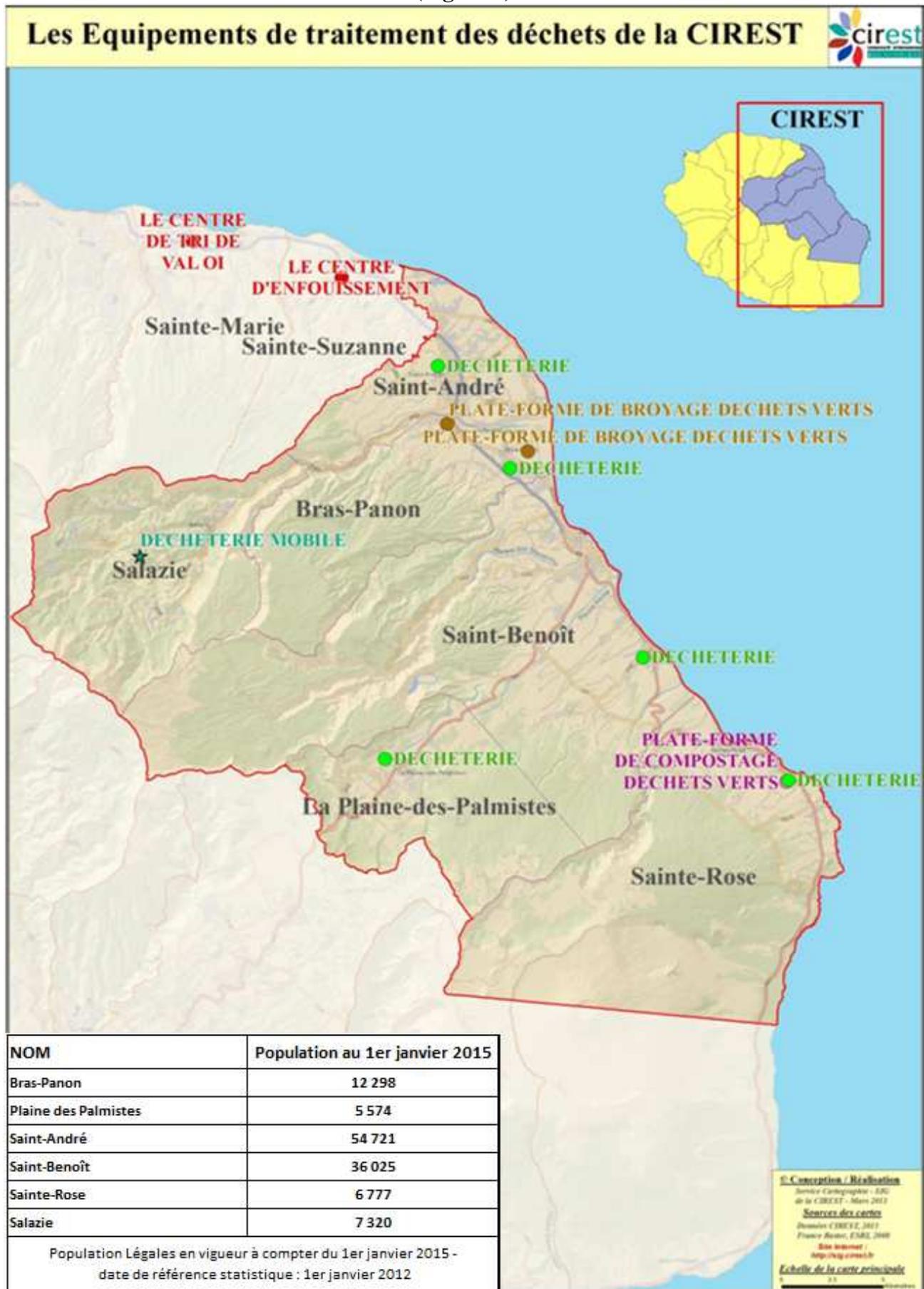
(Figure 1)





## 2ème PARTIE : LES EQUIPEMENTS EXISTANTS ET LES PROJETS

(Figure 2)



## A/ Les déchèteries

Un réseau de cinq déchèteries fixes et une mobile est implanté sur le territoire Est : Saint-André, Bras-Panon, Sainte-Anne, Plaine des Palmistes, Sainte-Rose et Salazie.

DECHETERIE	LOCALISATION	DECHETS RECEPTIONNES
Saint-André	300 rue du Stade	déchets verts, encombrants/bois, gravats, inertes, métaux, cartons, DEEE, emballages, piles, lampes, huiles de vidange, vêtements, <i>placoplatre uniquement déchèteries Saint-André, Bras- Panon et Sainte-Anne</i>
Bras-Panon	14 rue des Lilas	
Sainte-Anne	85 chemin Morange	
Plaine des Palmistes	51 avenue du Stade	
Sainte-Rose	252 RN2 Derrière le Pôle environnement	
Salazie	Déchèterie mobile Grand Ilet, Hell-bourg, Mare à Vieille Place et Salazie Village	déchets verts, encombrants/bois, métaux, DEEE, cartons

(Tableau 4)

Une déchèterie mobile a été mise en place à Salazie à la mi-février 2013, destinée à accueillir les déchets des particuliers et des professionnels en alternance sur les quartiers de grand Ilet, Hell-bourg, Mare à Vieille Place et Salazie Village.

## B/ Le centre de tri des emballages ménagers

Le centre de tri, prestataire de la CIREST, situé dans la zone d'activité de la Mare à Sainte-Marie appartient à la société VAL OI, filiale du groupe NICOLLIN.

CENTRE DE TRI	LOCALISATION	DECHETS RECEPTIONNES
VAL OI	Sainte-Marie	CARTONS, J.R.M ET EMBALLAGES MENAGERS ISSUS DU BAC JAUNE

(Tableau 5)

## C/ Les centres de compostage et de broyage des déchets végétaux

La CIREST est propriétaire de la plate forme de compostage de Sainte-Rose, son exploitation étant confiée dans le cadre d'un marché public à la société STAR.

PLATE FORME	LOCALISATION	DECHETS RECEPTIONNES
Broyage	Site Paniandy Bras-Panon	DV issus des collectes en PAP, de caissons mairie et toutes les déchèteries
	Site Ma Pensée Bras-Panon	
Compostage	252 RN2 Sainte-Rose	

(Tableau 6)

## D/ Le centre d'enfouissement

L'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDnD) situé au lieu-dit les 3 frères à Sainte-Suzanne appartient à la société STAR.

<b>CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>DECHETS RECEPTIONNES</b>
ISDnD	Sainte-Suzanne	OMR, ENC, BOIS, GRAVATS, INERTES, PLACO

(Tableau 7)

## E/ Projets en cours : la recyclerie, une nouvelle déchèterie (Gd Canal), extension PFC STR

La CIREST est en cours de Maîtrise d'œuvre pour la création d'une seconde déchèterie sur Saint-André.

Une étude de faisabilité a été lancée pour la création d'un réseau de ressourceries.

Les travaux d'extension de la plate forme de compostage de Sainte-Rose ont été finalisée fin 2014.

Une étude de MOE a été lancée pour la mise aux normes de la plate forme de broyage de déchets verts de Paniandy.

## 3ème PARTIE : LA PREVENTION DE LA PRODUCTION DE DECHETS

### A/ Le Programme local de Prévention des Déchets (PLPD)

En juillet 2011, la CIREST a signé un accord cadre avec l'ADEME pour le financement du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) qui vise à réduire de 7% la production des ordures ménagères et assimilées (OMA) dans les 5 prochaines années.

A l'issue d'un diagnostic du territoire réalisé en 2012, le Comité de pilotage du PLPD (ADEME, Conseil Général, communes

membres et CIREST) a validé un plan d'actions comportant 13 actions.

A noter qu'en 2014, la production des OMA a baissé de 6,9% par rapport à 2010, année de référence pour la CIREST. Ce résultat est assez satisfaisant, compte tenu de l'objectif fixé par l'ADEME. Néanmoins, la CIREST devra poursuivre ses efforts pour maintenir ce ratio, voire l'abaisser davantage, pour compenser en partie la hausse des coûts liés à la gestion des déchets.

### B/ Les actions de prévention en 2014

L'année 2014 marque la 3<sup>e</sup> année du PLPD, au cours de laquelle la CIREST s'est investie sur l'ensemble des actions du programme. La fin de l'année 2014 a

- **Action n°1 – Promotion des achats éco-responsables en grandes surfaces**

Initiée en 2012, cette action vise à sensibiliser les usagers sur leurs comportements d'achat et de consommation. L'opération est conduite 3 fois par an, soit 12 journées d'animation, qui ont permis de toucher 2 300 personnes en 2014 (distribution du guide « Achats Malins »). 400 usagers ont également participé à un quizz sur le thème de la réduction des déchets, avec des lots à la clé.

- **Action n°2 – Education des primaires à la prévention des déchets**

En 2014, la CIREST a réalisé 17 interventions sur le thème de la réduction des déchets, ce qui a permis de toucher environ 500 enfants de CM1. La mise en page des livrets pédagogiques ayant pris du retard, ils ne seront utilisés qu'à partir de 2015. Par ailleurs, 3 écoles ont organisé un goûter « zéro déchet » suite à l'intervention de la CIREST.

- **Action n°3 – Dématérialisation des documents chez les habitants**

Cette action de sensibilisation porte sur 2 campagnes de communication par an pour encourager les usagers à adhérer aux services en ligne proposés par les entreprises (téléphonie mobile, banque, fournisseur d'eau ou d'électricité). En 2014, la CIREST a renouvelé son partenariat avec Orange (outil de communication dans les agences) et a reçu l'avis favorable de la CISE. De plus, la Collectivité a diffusé un spot animé sur les écrans au-dessus des caisses de 4 grandes surfaces du territoire. Selon le sondage réalisé en fin d'année 2014, 33% des habitants consultent leur facture de téléphone sur Internet.

- **Action n°4 – Réduction des déchets de bureau dans les administrations**

également été marquée par la réalisation d'un sondage téléphonique qui sert de baromètre au PLPD.

On peut retenir les éléments suivants :

En matière d'éco-exemplarité, l'action s'est étoffée à la CIREST, avec notamment l'expérimentation du ménage au naturel en interne, mais elle peine à s'étendre sur les communes membres, malgré une sollicitation régulière de l'intercommunalité. La démarche initiée à la CIREST a pourtant permis de réduire de 10% la consommation de papier entre 2013 et 2014.



La Cirest a marqué son engagement dans le Développement Durable à travers plusieurs actions fortes sur le territoire (Plan Climat Energie Territorial, Programme Local de Prévention des Déchets, projet Villages Solaires...), .  
Aussi, la Cirest se doit d'être exemplaire et d'agir en interne pour limiter son propre impact sur l'environnement.  
Ce guide présente quelques alternatives simples pour que chacun de nous contribue à la protection de l'Environnement, en réduisant les déchets et les émissions de gaz à effets de serre, aussi bien en tant qu'individu qu'en tant qu'agent d'un service public exemplaire.



- **Action n°5 – Compostage sur les sites publics**

Après avoir sollicité les écoles et les cuisines scolaires, la CIREST a élargi son action en 2014 sur les cimetières, qui produisent de grosses quantités de déchets verts, dont une partie part à l'enfouissement. Après une formation du personnel sur le compostage, 4 sites ont été équipés de bacs à compost. A l'occasion de la Toussaint, la Cellule Compostage a également tenu un stand sur les cimetières concernés pour informer les usagers des nouveaux équipements mis à leur disposition.

- **Action n°6 – Réduction des imprimés publicitaires dans les boîtes aux lettres**

L'action Stop Pub lancée en 2012 a été réitérée en 2014 avec la réédition d'autocollants et le réapprovisionnement des points de retrait (mairies, cases, bibliothèques, ect...). Selon les derniers chiffres fournis par la Poste, le taux d'apposition du Stop Pub sur

le territoire est de 4,4%, soit 39 T de déchets évités/an.



- **Action n°7 – Généralisation du compostage chez les particuliers**

Avec l'appui de la Cellule Compostage sur le terrain, la CIREST a poursuivi son action de promotion du compostage domestique en 2014. Traditionnellement organisée sur les déchèteries, l'opération « Allons composter » a été testée sur le marché forain de Bras Panon, et le choix du site s'avère efficace (nombre de demandes de bac élevé).

Avec un taux d'équipement de 41% des maisons individuelles, la CIREST se positionne au-dessus des autres ECPI réunionnais. En outre, l'analyse des enquêtes en porte à porte montre que la majorité des usagers dotés utilisent effectivement leur bac.

Quant aux immeubles, la CIREST a lancé 2 opérations de compostage collectif, mais la démarche est délicate et le succès de l'opération dépend de plusieurs paramètres : adhésion des locataires, turn over, présence d'un gardien...

Globalement, on estime que la pratique du compostage domestique permet d'éviter 2 642 T de biodéchets par an sur le territoire.

- **Action n°8 – Lutte contre le gaspillage alimentaire au collège**

Tous les ans, la CIREST accompagne 2 collèges pour les sensibiliser et lutter contre le gaspillage alimentaire. La démarche associe les adultes et les élèves à chaque étape : état des lieux, réflexion sur les enjeux, recherche de solutions, mise en œuvre de mesures concrètes, rédaction d'une charte et évaluation. L'action menée sur l'année scolaire 2014/2015 concerne les collèges Hubert Delisle et Guy Moquet sur St Benoît. Elle touche 45 élèves et impacte 720 repas servis/jour.

L'expérimentation des dons alimentaires à une association d'aide alimentaire devrait se concrétiser en fin

d'année scolaire. A noter qu'il s'agira d'une première à la Réunion.

- **Action n°9 – Développement des circuits de réemploi**

Suite au retard de la sortie de l'annuaire du réemploi porté par la Chambre des Métiers, la CIREST a pu organiser un seul atelier de la réparation en novembre 2014, à l'occasion d'une brocante au parc du Colosse. L'opération sera donc renouvelée en 2015.

Selon le sondage réalisé en décembre 2014, les pratiques de réemploi des meubles concernent 56% des usagers, mais seulement 10% préfère l'achat d'un meuble d'occasion à l'achat d'un neuf.

- **Action n°10 – Création d'un réseau de ressourceries**

En 2014, la CIREST a actualisé l'étude de faisabilité pour la création d'un réseau de ressourceries réalisée en 2013, pour présenter une orientation aux élus de la nouvelle mandature. Les commissions Environnement et Développement économique ont ainsi approuvé le fait de lancer une expérimentation de l'activité à petite échelle (400 m<sup>2</sup> pour un tonnage capté d'environ 300 T). Ce projet fera l'objet d'un appel à projets en 2015.

- **Action n°11 – Utilisation des couches lavables en crèches**

En 2014, la CIREST a obtenu un cofinancement de la CAF pour mener cette action. Le dispositif est donc de 100 €/place pour la conversion d'une crèche aux couches lavables et 50 €/place pour un renouvellement de stock. Cette année, 3 structures, soit 30 places agréées, ont déposé une demande de subvention à la CIREST pour un renouvellement de stock. La CIREST a également organisé une réunion d'information en septembre 2014 à l'attention des crèches, mais les réticences sont nombreuses et le travail de sensibilisation préalable retarde l'aboutissement de l'action. On compte malgré tout sur le territoire 6 structures qui utilisent des couches lavables, soit 102 places agréées qui permettent d'éviter 18 T de déchets/an. Enfin, lors du sondage de décembre 2014, 58% des usagers ayant des enfants en bas-âge se sont déclarés favorables

à ce que leurs enfants utilisent des couches lavables.

▪ **Action n°12 – Compostage chez les professionnels de la restauration et du tourisme**

Cette action a démarré en 2014 par un état des lieux : il se trouve que 41 entreprises du secteur disposent déjà d'un bac à compost pour leur activité professionnelle. Avec l'appui de l'OTI qui a sollicité son réseau, la CIREST a équipé 31 entreprises supplémentaires en 2014. Ces 72 professionnels représentent environ 670 000 repas servis/an, soit une estimation de 47 T de biodéchets évités/an.

▪ **Action n°13 – Pratiques de jardinage au naturel et zéro phyto**

Concernant le volet jardinage au naturel, la CIREST n'a pas attribué de

subvention cette année aux jardins familiaux et collectifs. Cette action, pourtant dans l'air du temps, ne s'avère pas si facile à mettre en œuvre. Foncier disponible, porteur de projet, motivation des jardiniers... ces éléments sont difficiles à réunir pour que le jardin se crée et perdure.

Concernant le volet zéro phyto, la CIREST s'est greffée à la démarche que FDGDON a entreprise à l'échelle du département pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces verts publics. La Collectivité a en outre organisé 5 sessions de formation à l'attention des agents de la CIREST et des communes membres. 88 agents y ont participé et ont obtenu le CERTIPHYTO.

Pour rappel, la CIREST bénéficie d'un cofinancement de l'Office de l'Eau pour cette action.

## C/ Le compostage individuel

La promotion du compostage individuel, qui a été initiée en 1998 est destinée à détourner de l'enfouissement les déchets végétaux de jardin et les déchets de cuisine qui sont alors valorisés en un amendement organique réutilisable par les ménages. Elle a connu une interruption de 2004 à 2007.



En 2014, 978 nouveaux foyers ont été dotés d'un bac à compost portant ainsi le nombre total de composteurs à 13 883 au 31 décembre 2014. Avec un taux de couverture de 42% des logements en maison individuelle

(33 266 résidences sur le territoire communautaire), le tonnage détourné de l'enfouissement est estimé à 2 638 tonnes (190 kg/bac/an : source PDEDMA)

### Répartition des livraisons de bacs à compost en 2014

(Tableau 8)

Communes	STR	STB	BP	PDP	STA	SAL	TOTAL
350 litres livrés	8	134	54	48	194	47	485
750 litres livrés	16	132	44	70	172	52	486
750 litres livrés bacs pédagogiques		5	1		1		7
TOTAL livrés	24	271	99	118	367	99	978
TOTAL en place	1 216	3 523	1 518	1 585	4 529	1 512	13 883
Tonne non enfouie	231	669	288	301	861	287	2 638

En outre, dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets, une nouvelle action a été initiée autour du compostage : - le compostage individuel dans les cimetières municipaux.

## 4ème PARTIE : BILAN TECHNIQUE ET TONNAGES

### A/ La collecte

#### A.I. La collecte sélective en bornes d'apport volontaire

Le réseau de bornes d'apport volontaire destiné à accueillir le verre, les journaux/magazines et les emballages (cartonnés, métalliques et plastiques) installé

en 2000, comporte au 31 décembre 2014, 264 unités, dont 291 qui ont été redéployées et transformées en borne à verre sur les six communes du territoire Est.

#### Répartition des bornes d'apport volontaire sur le territoire

(Tableau 9)

(après redéploiement sur les communes de STR, STB, BP, PDP, STA et SAL)

Communes	STR	STB	BP	PDP	STA	SAL	TOTAL
BAV Plastique	1	3	2	2	4	0	12
BAV Papier	1	5	3	2	4	0	15
BAV Verre	29	74	41	40	67	23	264
TOTAL en place	31	82	46	44	75	23	291
Fréquence vidage	1 fois/mois au minimum						
Prestataire	INOVEST						



Le tonnage global (799 tonnes dont 743 tonnes pour le verre) collecté via le réseau ci-dessus diminue de 6% pour une dépense de collecte en augmentation de 6% (soit + 5 825 €).

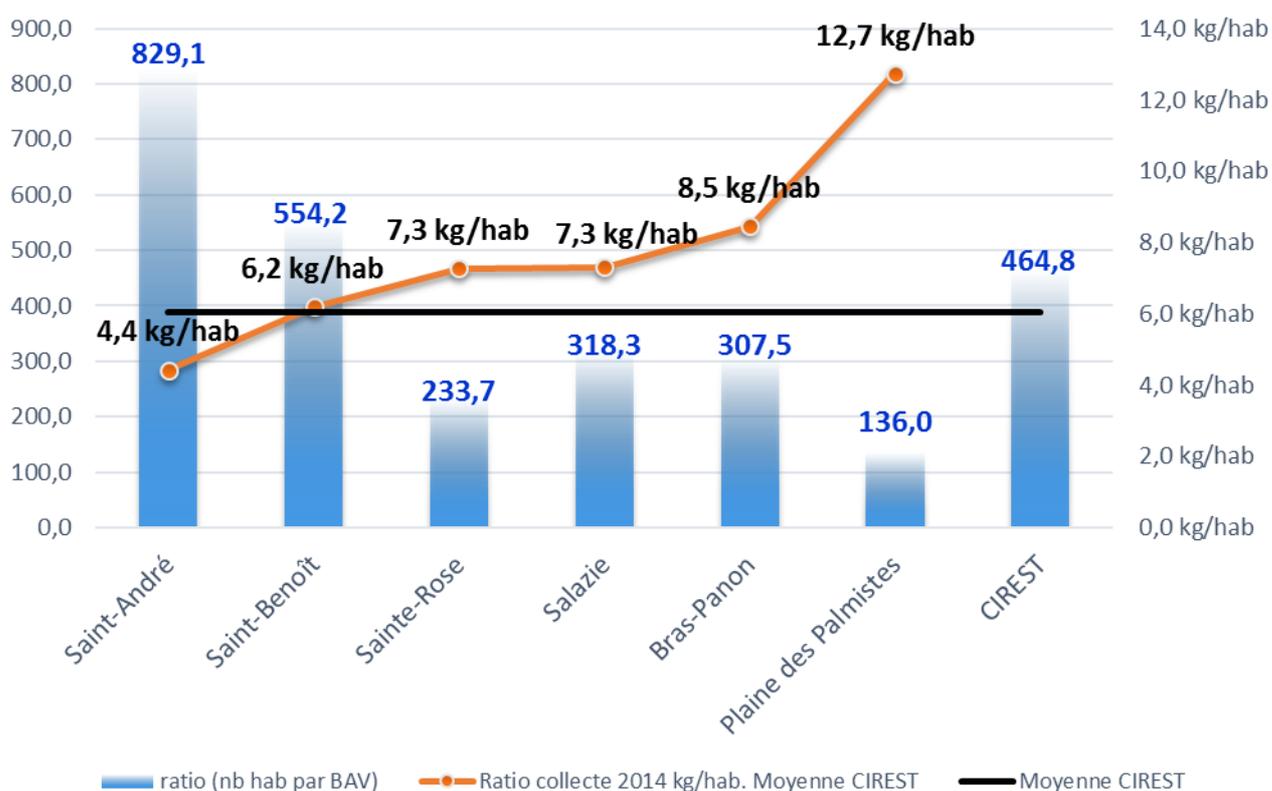
#### Evolution 2013-2014 des collectes de déchets recyclables en bornes d'apport volontaire

(Tableau 10)

	2013	122 225 hab.	2014	122 715 hab.	Variation 14/13
	Tonnage	Kg/hab.	Tonnage	Kg/hab.	
Verre	787	6,44	743	6,05	-6%
Total (verre+autres recyclables)	847	6,93	799	6,51	- 6%
Coût Collecte	93 061 €		98 886 €		+6 %

On observe une diminution du tonnage collecté. En termes de performances, sur le verre le ratio collecté passe de 6,44 kg/hab. en 2013 à 6,05 kg/hab. en 2014, soit une baisse de 6%.

## Performances BAV Verre 2014



(Figure 3)

### A.II. La collecte sélective des recyclables secs en bacs jaune

La mise en œuvre de la collecte sélective des recyclables en porte à porte s'est faite de manière progressive entre février et juin 2010. Les matériaux concernés sont les emballages ainsi que les journaux-magazines.

Ci-dessous les fréquences de collecte des emballages recyclables ménagers:

(Tableau 11)

Collecte sélective (bacs jaunes)	STR	STB	BP	PDP	STA	SAL
Prestataire	INOVEST			SRPU		
Fréquence	C0,5 (2 /mois)					

Une fréquence de collecte uniforme sur tout le territoire, à savoir deux fois par mois, est réalisée par les sociétés INOVEST et SEPUR/SRPU.

Les emballages collectés sont acheminés au centre de tri VAL OI, pour tri des différents matériaux et conditionnement pour exportation vers les filières de revalorisation.

Les tonnages collectés sont récapitulés ci-après :

**Variation 2013-2014 des emballages recyclables et des papiers en bac jaune  
et ratio kg/hab. par commune  
(Tableau 12)**

Communes	Tonnage CS PAP		Variation 14/13	Performance kg/hab./an		Variation 14/13
	2013	2014		2013	2014	
<b>STR</b>	150	147	-2,00%	22,08	21,64	-2,00%
<b>STB</b>	957	938	-1,99%	26,78	26,25	-1,99%
<b>BP</b>	350	336	-4,00%	29,57	28,38	-4,00%
<b>PDP</b>	200	186	-7,00%	37,36	34,74	-7,00%
<b>STA</b>	1 487	1 477	-0,67%	26,99	26,81	-0,67%
<b>SAL</b>	166	175	+5,42%	22,38	23,59	+5,42%
<b>TOTAL CIREST</b>	<b>3 310</b>	<b>3 259</b>	<b>-1,93%</b>	<b>27,08</b>	<b>26,56</b>	<b>-1,93%</b>
Coût Collecte sélective en €TTC				1 396 872 €	1 385 924 €	-0,78%
Coût Sensibilisation en € TTC				237 449 €	237 835 €	+0,16%
Coût global en € TTC				1 634 321 €	1 624 759 €	-0,59%
Coût €/ hab.				13,37 €	13,24 €	-0,98%

Le tonnage de la collecte sélective est en légère baisse avec 3 259 tonnes soit 26,56 kg/hab. En terme de sensibilisation, l'action des ambassadeurs a porté sur l'habitat vertical (les immeubles), les interventions scolaires et la communication en porte à porte.

Aux vues des résultats du MODECOM, le gisement recyclable encore contenu dans le bac gris est évalué à 107 kg/hab./an. Il reste donc encore un effort de tri à faire pour améliorer le taux de captage.

L'objectif visé est de doubler le gisement collecté en CS.

**Evolution du tonnage CS collecté par communes entre 2013-2014  
(Kg/habitant/an)**



(Figure 4)

**(Livraison et maintenance des bacs poubelles CS)  
(Tableau 13)**

	TOTAL 2013	TOTAL 2014	Variation 14/13
Volume bacs CS en place au 31 décembre	8 249 160 litres	8 515 200 litres	+3 %
Nb de bacs CS en place au 31 décembre	42 285	43 275	+2 %
<b>Coût fonctionnement</b>	246 076 €	254 489 €	+3%
<b>Coût investissement</b>	97 581 €	77 251 €	<b>-21%</b>

990 bacs poubelles jaunes ont été installés dans les foyers et chez les professionnels soumis à la redevance spéciale, pour une dépense de 77 251 € en 2014.

La maintenance du parc en place a généré une dépense de 254 489 €.

A.III. La collecte des déchets résiduels en bacs gris/vert

Ci-dessous les fréquences de collecte des ordures ménagères (bacs gris/vert) :

(Tableau 14)

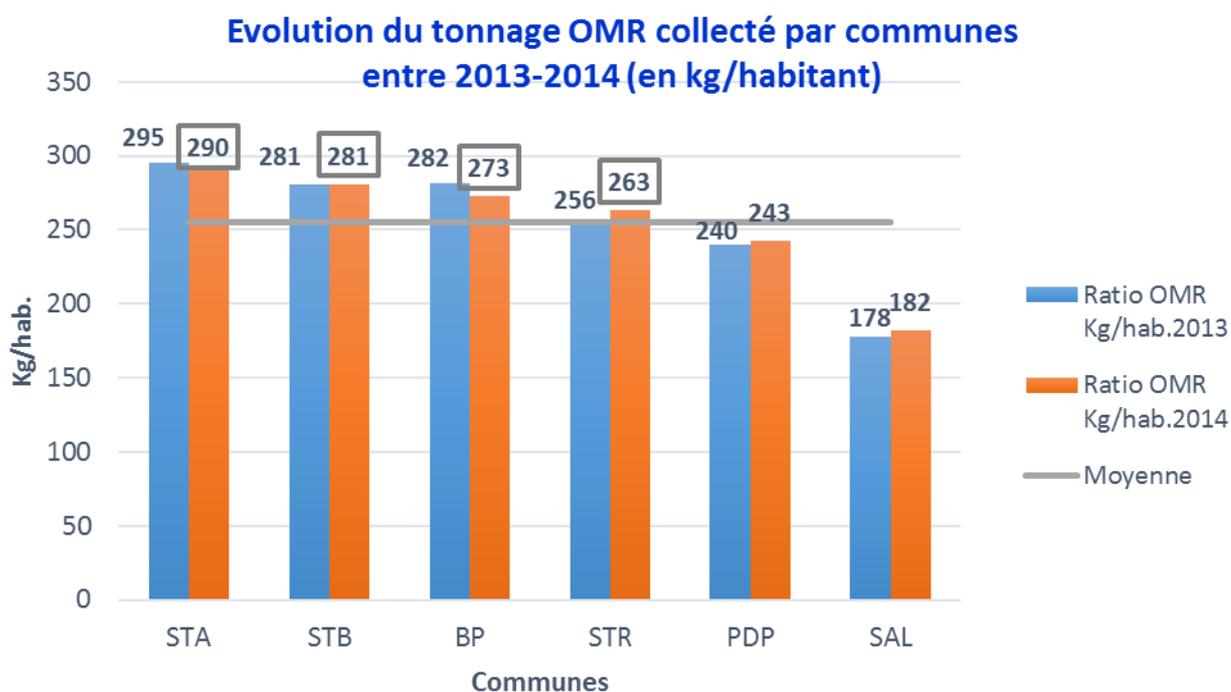
Ordures Ménagères (bacs gris/vert)	STR	STB	BP	PDP	STA	SAL
Fréquence	C2 (2/semaine)			C1 de Mai à octobre / C2 de nov. à avril	C2 (2/semaine)	C1 (1/semaine)
Prestataire	INOVEST				SRPU	

Le tonnage total récupéré dans les bacs gris/vert est de 33 795 tonnes. Il est en diminution de 171 tonnes (soit - 0,50 %), avec une performance de 275,39 kg/hab./an contre 277,90 kg/hab./an en 2013, pour une dépense en augmentation (+ 70 029 €, soit + 1,52 %) qui s'explique par la variation des révisions économiques entre 2013 et 2014 (soit +1,52% d'augmentation des indices).  
Le tonnage est réparti de la façon suivante :

**Variation 2013-2014 de la collecte des ordures ménagères en bac gris**  
(Tableau 15)

Communes	Tonnage OMR PAP		Variation 14/13	Performance kg/hab./an		Variation 14/13
	2013	2014		2013	2014	
<b>STR</b>	1 738	1 784	+2,65%	255,89	262,66	+2,65%
<b>STB</b>	10 037	10 116	+0,79%	280,89	283,10	+0,79%
<b>BP</b>	3 333	3 352	+0,57%	281,55	283,16	+0,57%
<b>PDP</b>	1 284	1 353	+5,37%	239,82	252,71	+5,37%
<b>STA</b>	16 256	15 856	-2,46%	295,08	287,82	-2,46%
<b>SAL</b>	1 318	1 334	+1,21%	177,68	179,83	+1,21%
<b>TOTAL CIREST</b>	<b>33 966</b>	<b>33 795</b>	<b>-0,50%</b>	<b>277,90</b>	<b>275,39</b>	<b>-0,90%</b>
Coût global en €TTC				4 630 160 €	4 700 389 €	+1,52%
Coût €/ hab.				37,88 €	38,30 €	+1,11%

A l'échelle de l'habitant, chacun aura donc diminué sa production d'ordures ménagères résiduelles de 3 kgs par rapport à 2013.



(Figure 5)

**Evolution 2013-2014 de la prestation de pré-collecte  
(Livraison et maintenance des bacs poubelles OMR)  
(Tableau 16)**

	2013	2014	Variation 14/13
Volume bacs OMR en place le 31 décembre	7 970 480 litres	8 185 420 litres	+ 3 %
Nb de bacs OMR en place au 31 décembre	48 968	50 071	+ 2 %
<b>Coût fonctionnement</b>	247 061 €	253 067 €	+2%
<b>Coût investissement</b>	87 531 €	81 196 €	-7%

En 2014, le coût de la maintenance des bacs a représenté 253 067 €, soit une augmentation de 2% liée à la quantité de bacs livrés aussi bien chez les particuliers que les professionnels.

1 103 bacs poubelles gris/vert ont été installés dans les foyers et chez les professionnels soumis à la redevance spéciale, pour une dépense de 81 196 € en 2014.

En terme d'investissement, on constate une diminution de la demande d'acquisition de bacs roulants de 7%.

A.IV. La collecte des encombrants collectés en porte à porte

Ci-après les fréquences de collecte des encombrants:

**(Tableau 17)**

Communes	STR	STB	BP	PDP	STA	SAL
Prestataire	INOVEST				SRPU	
Fréquence Encombrants	C 0,25 (1/mois)					

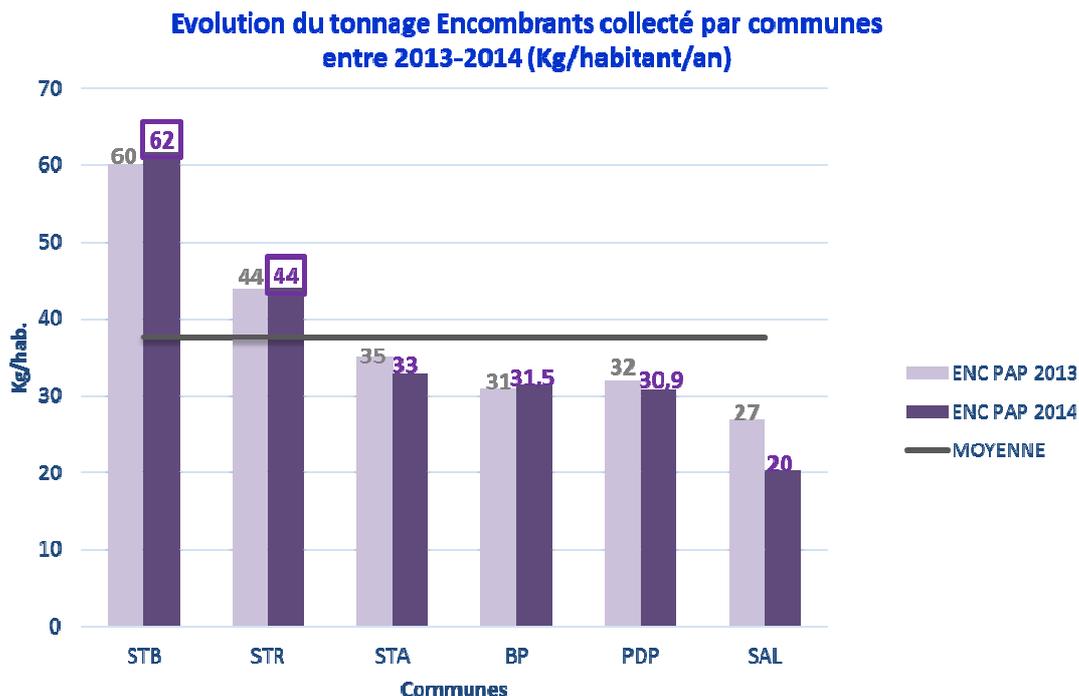
**Répartition des tonnages encombrants collectés en porte à porte en 2014  
(Tableau 18)**

Communes	Tonnage ENC PAP		Variation 14/13	Performance kg/hab./an		Variation 14/13
	2013	2014		2013	2014	
<b>STR</b>	297	299	+0,67%	43,73	44,12	+0,90%
<b>STB</b>	2 151	2 224	+3,39%	60,20	61,73	+2,56%
<b>BP</b>	372	387	+4,03%	31,42	31,47	+0,14%
<b>PDP</b>	171	172	+0,58%	31,94	30,86	-3,39%
<b>STA</b>	1 939	1 797	-7,32%	35,20	32,84	-6,70%
<b>SAL</b>	200	148	-26,00%	26,96	20,22	-25,01%
<b>TOTAL CIREST</b>	<b>5 130</b>	<b>5 027</b>	<b>-2,01%</b>	<b>41,97</b>	<b>40,96</b>	<b>-2,40%</b>
Coût global en €TTC				1 604 232 €	1 608 785 €	+0,28%
Coût €/ hab.				13,13 €	13,11 €	-0,12%

En comparaison avec 2013, le tonnage global diminue de 103 tonnes. Le gisement des encombrants a connu une baisse de 2,01%.

Le tonnage encombrant collecté est passé de 5 130 tonnes en 2013 à 5 027 tonnes en 2014 pour un coût de 1 608 785 € TTC.

A l'échelle de l'habitant, chacun aura donc produit 1 kgs d'encombrants, de moins par rapport à 2013. Le ratio est de 40,96 kg/hab./an en 2014 contre 41,97 kg/hab./an en 2013.



(Figure 6)

A.V. La collecte des déchets verts collectés en porte à porte

Ci-après les fréquences de collecte des déchets verts :

(Tableau 19)

Communes	STR	STB	BP	PDP	STA	SAL
Prestataire	INOVEST				SRPU	
Fréquence Déchets verts	C 0,5 (2/mois) de nov. à avril / C 0,25 (1/mois) de Mai à octobre			C 0,25 (1/mois)	C 0,5 (2/mois) de nov. à avril / C 0,25 (1/mois) de Mai à octobre	

**Répartition des tonnages déchets verts collectés en porte à porte en 2014**

(Tableau 20)

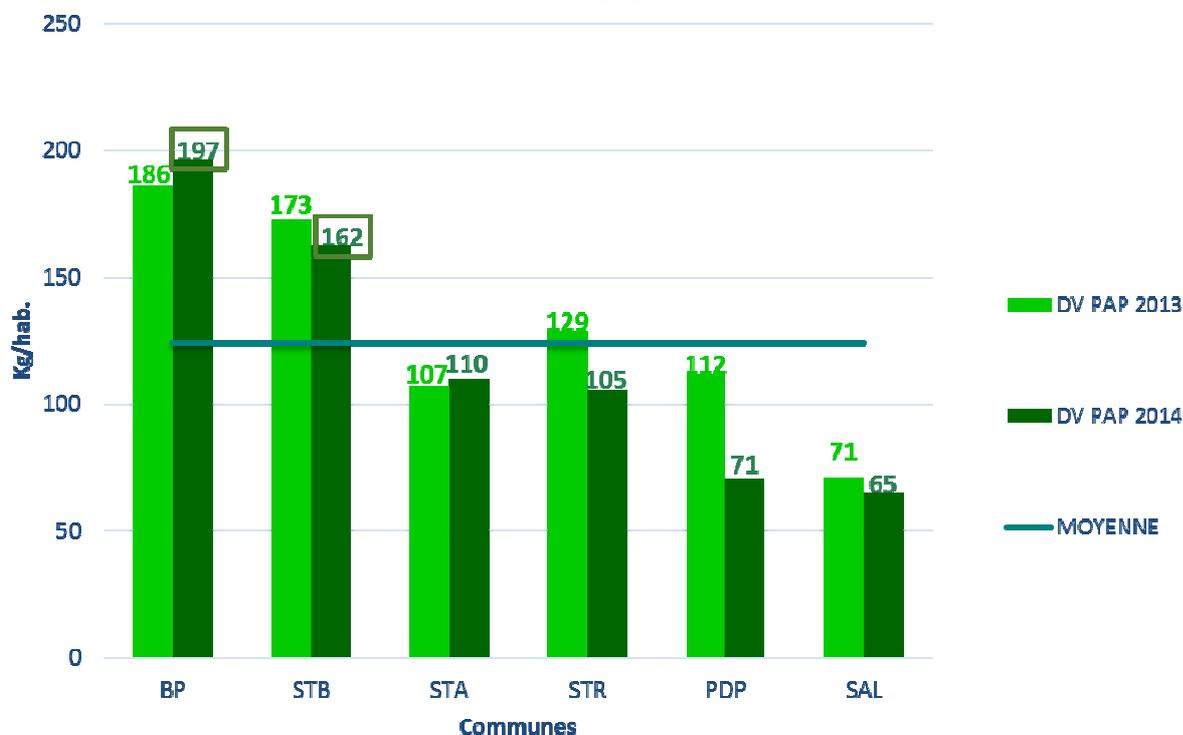
Communes	Tonnage DV PAP		Variation 14/13	Performance kg/hab./an		Variation 14/13
	2013	2014		2013	2014	
STR	874	713	-18,42%	128,68	105,21	-18,24%
STB	6 182	5 850	-5,37%	173,01	162,39	-6,14%
BP	2 196	2 417	10,06%	185,50	196,54	5,95%
PDP	597	393	-34,17%	111,51	70,51	-36,77%
STA	5 875	6 028	2,60%	106,64	110,16	3,30%
SAL	530	475	-10,38%	71,45	64,89	-9,18%
<b>TOTAL CIREST</b>	<b>16 254</b>	<b>15 876</b>	<b>-2,33%</b>	<b>132,98</b>	<b>129,37</b>	<b>-2,72%</b>
Coût global en €TTC				1 390 976 €	1 348 388 €	-3,06%
Coût €/ hab.				11,38 €	10,99 €	-3,45%

En comparaison avec 2013, le tonnage global diminue de 378 tonnes. Le gisement des déchets verts a connu une baisse de 2,33%.

Le tonnage déchets verts collecté est passé de 16 254 tonnes en 2013 à 15 876 tonnes en 2014 pour un coût de 1 348 388 € TTC.

A l'échelle de l'habitant, chacun aura donc produit 4 kgs de déchets verts, de moins par rapport à 2013. Le ratio est de 129,37 kg/hab./an en 2014 contre 132,98 kg/hab./an en 2013.

### Evolution du tonnage Déchets Verts collecté par communes entre 2013-2014 (Kg/habitant/an)



(Figure 7)

A.V. La collecte des ferrailles en vrac collectés en porte à porte

### Evolution du traitement des déchets métalliques entre 2013 et 2014 (Tableau 21)

Communes	Tonnage DM PAP		Variation 14/13	Performance kg/hab./an		Variation 14/13
	2013	2014		2013	2014	
<b>STR</b>	69	50	<b>-27,54%</b>	10,16	7,36	<b>-27,54%</b>
<b>STB</b>	317	231	<b>-27,13%</b>	8,87	6,46	<b>-27,13%</b>
<b>BP</b>	77	58	<b>-24,68%</b>	6,50	4,90	<b>-24,68%</b>
<b>PDP</b>	41	35	<b>-14,63%</b>	7,66	6,54	<b>-14,63%</b>
<b>STA</b>	327	309	<b>-5,50%</b>	5,94	5,61	<b>-5,50%</b>
<b>SAL</b>	111	84	<b>-24,32%</b>	14,96	11,32	<b>-24,32%</b>
<b>TOTAL CIREST</b>	<b>942</b>	<b>767</b>	<b>-18,58%</b>	<b>7,71</b>	<b>6,25</b>	<b>-18,90%</b>
Coût global en €TTC				171 973 €	139 219 €	<b>-19,05%</b>
Coût €/ hab.				1,41 €	1,13 €	<b>-19,37%</b>

Les déchets métalliques en vrac collectés en PAP sur le territoire représentent un tonnage valorisé de 767 tonnes contre 942 tonnes en 2013 (soit une diminution de ferrailles en vrac collectées -18,58%).

Le coût de la collecte et du traitement des déchets métalliques a connu une diminution de 18,90% (-32 754 €), qui s'explique par la baisse du tonnage collecté en PAP (-18,58%) et du ratio par habitant soit 6,25 kg/hab. contre 7,71 kg/hab. en 2013.

#### A.VI. La collecte exceptionnelle des déchets générées par un cyclone : « Bejisa »

Un marché spécifique a été dédié à la collecte exceptionnelle du cyclone tropical « Bejisa ». Lors du passage du cyclone « Bejisa » à La Réunion le 2 janvier 2014, les communes ont dû faire face à un surplus exceptionnels de production de déchets.

Ce gisement supplémentaire de déchets verts et encombrants a généré un coût de collecte de 395 361 €TTC.

#### Tonnage collecte exceptionnelle 2014 : cyclone « Bejisa » (Tableau 22)

Communes	STR	STB	BP	PDP	STA	SAL	CIREST 2014
Encombrants Cyclone Bejisa	147	702	29	-	934	-	1 812
Déchets verts Cyclone Bejisa	5	117	224	23	257	5	631
Coût de la collecte							395 361 €

#### A.VII. La collecte des VHU

Le nombre de VHU collectés sur tout le territoire est en baisse (28 VHU de moins). Le coût a connu une diminution de l'ordre de 7%.

#### Evolution 2013-2014 de la collecte des VHU (Tableau 23)

Communes	Nbre de VHU		Variation 14/13	Tonnage VHU		Variation 14/13	Performance kg/hab./an		Variation 14/13
	2013	2014		2013	2014		2013	2014	
<b>STR</b>	91	34	-62,64%	66	22	-66,67%	9,72	3,24	-66,67%
<b>STB</b>	102	133	+30,39%	73	84	+15,07%	2,04	2,35	+15,07%
<b>BP</b>	50	68	+36,00%	36	43	+19,44%	3,04	3,63	+19,44%
<b>PDP</b>	19	32	+68,42%	14	20	+42,86%	2,61	3,74	+42,86%
<b>STA</b>	175	125	-28,57%	126	79	-37,30%	2,29	1,43	-37,30%
<b>SAL</b>	21	39	+85,71%	15	25	+66,67%	2,02	3,37	+66,67%
<b>TOTAL CIREST</b>	<b>458</b>	<b>431</b>	<b>-5,90%</b>	<b>330</b>	<b>273</b>	<b>-17,27%</b>	<b>2,70</b>	<b>2,22</b>	<b>-17,60%</b>
Coût global en €TTC							93 070 €	86 405 €	-7,16%
Coût €/ hab.							0,76 €	0,70 €	-7,53%

A. VIII. La collecte des caissons (Rotations)

**Evolution 2013-2014 des rotations de caissons occasionnels et permanents  
(Tableau 24)**

Communes	Nombre de vidage		Variation 14/13
	2013	2014	
<b>STR</b>	53	96	+81,13%
<b>STB</b>	429	403	-6,06%
<b>BP</b>	555	887	+59,82%
<b>PDP</b>	36	51	+41,67%
<b>STA</b>	1 263	1 182	-6,41%
<b>SAL</b>	33	39	+18,18%
<b>TOTAL CIREST</b>	<b>2 369</b>	<b>2 658</b>	+12,20%
Coût global en €TTC	272 698 €	301 430 €	+10,54%
Coût €/ hab.	2,23 €	2,46 €	+10,09%

Les caissons permanents disposés essentiellement, aux abords des cimetières, et des services techniques des communes, ainsi que les caissons ponctuels pour les manifestations diverses (sportives, culturelles, culturelles) ont représenté une dépense de 301 430 € pour 2 658 rotations en 2014 contre 272 698 € pour 2 369 rotations en 2013.

A. VII. Les déchetteries et les filières REP



## Synthèse de l'activité des déchèteries entre 2013-2014

(Tableau 25)

Communes	DV	Bois et ENC	Gravats et inertes	Métaux ferreux et non ferreux	Cartons	Placo plâtre	DEEE	Tonnage CIREST 2013	DV	Bois et ENC	Gravats et inertes	Métaux ferreux et non ferreux	Cartons	Placo plâtre	DEEE	TLC	Tonnage CIREST 2014	Variation 14/13	Ratio kg/hab./an 2013	Ratio kg/hab./an 2014	Variation 14/13
	2013								2014												
	STR	126	166	51	26	7		39	415	244	188	81	29	8		50	1	601	+44,82%	61,24	88,68
STB	321	528	222	75	29	20	151	1 346	384	530	253	84	25	50	116	2	1 444	+7,28%	37,36	40,08	+7,28%
BP	888	1 048	988	233	68	69	177	3 471	889	1 082	1 022	295	55	59	143	1	3 546	+2,16%	282,24	288,34	+2,16%
PDP	142	321	81	124	12		43	723	146	380	71	208	11		50	4	870	+20,33%	129,71	156,08	+20,33%
STA	1 102	1 329	623	285	81	57	342	3 819	1 166	1 545	731	441	83	67	326	6	4 365	+14,30%	69,79	79,77	+14,30%
SAL		70						70	5	103			1				109	+55,71%	9,56	14,89	+55,71%
<b>TOTAL CIREST</b>	<b>2 579</b>	<b>3 462</b>	<b>1 965</b>	<b>743</b>	<b>197</b>	<b>146</b>	<b>752</b>	<b>9 844</b>	<b>2 834</b>	<b>3 828</b>	<b>2 158</b>	<b>1 057</b>	<b>183</b>	<b>176</b>	<b>685</b>	<b>14</b>	<b>10 935</b>	<b>+11,08%</b>	<b>80,54</b>	<b>89,11</b>	<b>+10,64%</b>

Communes	Nb de particuliers annuel	Nb de professionnels annuel	Nb total d'usagers annuel	Nb de rotations de caissons	Nb de particuliers annuel	Nb de professionnels annuel	Nb total d'usagers annuel	Nb de rotations de caissons	Variation 14/13 Fréquentations usagers	Variation 14/13 Rotations
	2013				2014					
	STR	3 332	107	3 439	445	4 014	149	4 163	286	+21,05%
STB	8 408	601	9 009	604	8 262	559	8 821	762	-2,09%	26,16%
BP	7 746	695	8 441	1 414	8 631	748	9 379	1 537	+11,11%	8,70%
PDP	6 976	21	6 997	256	6 303	31	6 334	321	-9,48%	25,39%
STA	18 030	1 108	19 138	1 874	21 683	1 451	23 134	2 144	+20,88%	14,41%
SAL	1 114		1 114	271	1 431	3	1 434	251	+28,73%	-7,38%
<b>TOTAL CIREST</b>	<b>45 606</b>	<b>2 532</b>	<b>48 138</b>	<b>4 864</b>	<b>50 324</b>	<b>2 941</b>	<b>53 265</b>	<b>5 301</b>	<b>+10,65%</b>	<b>+8,98%</b>

Coût transport des caissons	532 912,00 €	543 215,00 €	+1,93%
Coût de maintenance des caissons	30 691,00 €	29 634,00 €	-3,44%
Coût de transfert et gardiennage	83 395,00 €	70 524,00 €	-15,43%
Coût global € TTC	646 998,00 €	643 373,00 €	-0,56%
Coût €/tonne	65,73 €	58,84 €	-10,49%
Coût €/hab.	5,29 €	5,24 €	-0,96%
Recettes tickets déchèteries	16 240,00 €	18 920,00 €	+16,50%

Le réseau de six déchèteries implanté sur le territoire Est (Saint-André, Sainte-Anne, Bras-Panon, Plaine des Palmistes, Sainte-Rose et Salazie) connaît un taux de fréquentation croissant.

Les déchèteries en activité ont accueilli globalement 10 935 tonnes contre 9 843 tonnes en 2014 pour un coût d'exploitation (transport des caissons) de 543 215 €, et un coût de maintenance de 29 634 € en 2014. La fréquentation et les tonnages en hausse (+ 11%) témoignent d'une meilleure adhésion de la population à cet outil.

Le coût a connu une légère augmentation d'environ 10 303 € TTC, soit +2%.

A noter que les professionnels se sont acquittés de tickets donnant droits à déverser des déchets contre rémunération. Les recettes ont représenté 18 920 € en 2014 contre 16 240 € en 2013, représentant une augmentation de 17% et une fréquentation en hausse de 16%.

Au-delà des flux de déchets « traditionnels », les déchèteries sont des points de collecte pour les filières REP suivantes : huiles de vidange, lampes usagées, piles, DEEE.

▪ **La valorisation des piles et batteries usagées**

Les batteries n'étaient pas acceptées en déchèteries en 2014, mais les dépôts sauvages ramassés par les agents des déchèteries ou les agents communaux ont été stockés en déchèteries.

STARDIS a collecté 48 tonnes de batteries en déchèteries.

▪ **La valorisation des huiles de vidange**

Les huiles de vidanges sont récupérées dans les déchèteries et enlevées gratuitement par la société Sovidange. En 2014, 28 890 litres ont été traités contre 24 660 litres en 2013.

▪ **La valorisation des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques**

**Bilan global DEEE  
Caissons / PAP / Déchèteries (en tonne)  
(Tableau 26)**

Communes	Tonnage DEEE		Variation 14/13	Performance kg/hab./an		Variation 14/13
	2013	2014		2013	2014	
<b>STR</b>	39	50	28,21%	5,74	7,36	28,21%
<b>STB</b>	151	116	-23,18%	4,23	3,25	-23,18%
<b>BP</b>	177	143	-19,21%	14,95	12,08	-19,21%
<b>PDP</b>	43	50	16,28%	8,03	9,34	16,28%
<b>STA</b>	342	326	-4,68%	6,21	5,92	-4,68%
<b>SAL</b>	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL CIREST</b>	<b>752</b>	<b>685</b>	<b>-8,91%</b>	<b>6,15</b>	<b>5,58</b>	<b>-9,27%</b>

La CIREST a contractualisé avec l'éco-organisme Ecosystèmes pour la récupération et le recyclage des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, suivant quatre flux : GEM (Gros Electroménager) Froid, GEM Hors Froid, PAM (Petits Appareils en Mélange), Ecrans (TV, ordinateurs...). La société RVE est l'organisme chargé de la collecte et du traitement des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) issus des déchèteries.

En 2014, ces déchets ont représenté 685 tonnes contre 752 tonnes en 2013 de produits électriques et électroniques générés par les ménages.

Le soutien pour les DEEE représente une recette de l'ordre de 50 000 €.

Les apports de déchets en déchèterie proviennent des particuliers, des collectivités et des entreprises qui sont issus du territoire de la CIREST.

## B/ Le traitement

### B. I. L'enfouissement des déchets

La totalité des déchets collectés non valorisables est transférée pour traitement au centre de stockage des déchets de Sainte-Suzanne. Les tonnages ont augmenté de 5% (52 592 tonnes en 2014 contre 49 999 tonnes en 2013). Le coût a aussi connu une hausse de 9%, (4 487 731 € en 2014 contre, 4 131 214 € en 2013), notamment en raison de l'augmentation du tonnage (+5%) liée au cyclone Bejisa en janvier 2014 (+3%), de la TGAP (+2€/t), ainsi que des révisions des prix (+2%).

**Evolution 2013-2014 de l'enfouissement des déchets (hors cyclone)**  
(Tableau 27)

Communes	OMR	ENC PAP	ENC DECH	ENC CAISSONS	Refus de tri DV	Tonnage CIREST 2013	Ratio 2013 kg/hab.	OMR	ENC PAP	ENC DECH	ENC CAISSONS	Refus de tri DV	Tonnage CIREST hors cyclone 2014	Ratio 2014 kg/hab.	Variation 14/13
	2013							2014							
<b>STR</b>	1 738	297	217	76	55	<b>2 383</b>	350,85	1 784	299	269	75	140	<b>2 567</b>	378,78	+7,72%
<b>STB</b>	10 037	2 151	770	544	39	<b>13 541</b>	378,95	10 116	2 224	833	455		<b>13 628</b>	378,29	+0,64%
<b>BP</b>	3 333	372	2 104	877	960	<b>7 646</b>	645,89	3 352	387	2 163	588	2 164	<b>8 654</b>	703,69	+13,18%
<b>PDP</b>	1 284	171	402	37		<b>1 894</b>	353,75	1 353	172	451	42		<b>2 018</b>	362,04	+6,55%
<b>STA</b>	16 256	1 939	2 009	2 604		<b>22 808</b>	414,01	15 856	1 797	2 343	2 292		<b>22 288</b>	407,30	-2,28%
<b>SAL</b>	1 318	200	70	139		<b>1 727</b>	232,81	1 334	148	103	40		<b>1 625</b>	221,99	-5,91%
<b>TOTAL CIREST</b>	<b>33 966</b>	<b>5 130</b>	<b>5 572</b>	<b>4 277</b>	<b>1 054</b>	<b>49 999</b>	<b>409,07</b>	<b>33 795</b>	<b>5 027</b>	<b>6 162</b>	<b>3 492</b>	<b>2 304</b>	<b>50 780</b>	<b>413,80</b>	+1,56%
<b>Coût global €TTC ISDnD 2013</b>						<b>4 131 214 €</b>	<b>Coût global €TTC ISDnD 2014 hors cyclone</b>						<b>4 293 108 €</b>	+3,92%	
<b>Coût €/Tonne 2013</b>						<b>82,63 €</b>	<b>Coût €/Tonne 2014 hors cyclone</b>						<b>84,54 €(*)</b>	+2,32%	
<b>Coût €/hab.2013</b>						<b>33,80 €</b>	<b>Coût €/hab.2014 hors cyclone</b>						<b>34,98 €</b>	+3,92%	

(\*) dont augmentation de 2€/t TGAP

**Evolution 2013-2014 de l'enfouissement des déchets (y compris cyclone Bejisa)**  
(Tableau 28)

Communes	Tonnage CIREST 2013	OMR	ENC PAP	ENC DECH	ENC CAISSONS	Refus de tri DV	ENC CYCLONE	Tonnage CIREST y compris cyclone Bejisa 2014	Ratio 2014 kg/hab./an (y compris cyclone)	Variation 14/13
STR	2 383	1 784	299	269	75	140	147	2 714	400,47	+13,89%
STB	13 541	10 116	2 224	833	455	-	702	14 330	397,78	+5,83%
BP	7 646	3 352	387	2 163	588	2 164	29	8 683	706,05	+13,56%
PDP	1 894	1 353	172	451	42	-	-	2 018	362,04	+6,55%
STA	22 808	15 856	1 797	2 343	2 292	-	934	23 222	424,37	+1,82%
SAL	1 727	1 334	148	103	40	-	-	1 625	221,99	-5,91%
<b>TOTAL CIREST</b>	<b>49 999</b>	<b>33 795</b>	<b>5 027</b>	<b>6 162</b>	<b>3 492</b>	<b>2 304</b>	<b>1 812</b>	<b>52 592</b>	<b>428,57</b>	<b>+5,19%</b>
<b>Coût €TTC ISDnD 2014 cyclone Bejisa</b>									<b>194 623 €</b>	-
<b>Coût global €TTC ISDnD 2013</b>					<b>4 131 214 €</b>	<b>Coût global €TTC ISDnD 2014 cyclone Bejisa</b>			<b>4 487 731 €</b>	<b>+8,63%</b>
<b>Coût €/Tonne 2013</b>					<b>82,63 €</b>	<b>Coût €/Tonne 2014 cyclone Bejisa</b>			<b>85,33 €</b>	<b>+3,27%</b>
<b>Coût €/hab.2013</b>					<b>33,80 €</b>	<b>Coût €/hab.2014 cyclone Bejisa</b>			<b>36,57 €</b>	<b>+8,63%</b>

## B. II. Le centre de tri

En 2014, les déchets recyclables issus des déchèteries (cartons), des BAV et des bacs jaunes ont été triés et conditionnés en balles au centre de tri VAL OI, puis repris par les sociétés GREEN BIRD, et CYCLEA désignées comme repreneurs par Eco-Emballages et chargées de revendre les matières recyclables sur le marché international (des filières situées dans l'Océan Indien, en Afrique et en Asie).

La valorisation des journaux magazines a été confiée à la société Green Bird en juin 2012 dans le cadre d'un marché de recyclage.

Les recettes afférentes s'élèvent à 24,59 € HT par tonne.

Le coût de la prestation de tri est en légère diminution de 1% par rapport à 2013.

Le coût est en partie compensé par les recettes versées par Eco-emballages (barème E).

### Gisement entrant au centre de tri entre 2013-2014

(Tableau 29)

	2013	2014	Variation 2014/2013
BAV (hors verre)	60 T	56 T	-7%
Cartons des déchèteries	197 T	183 T	-7%
Bacs jaunes	3 310 T	3 259 T	-2%
<b>Tonnage total</b>	<b>3 567 T</b>	<b>3 498 T</b>	<b>-2%</b>
Coût du tri	894 744 €	885 844 €	-1%
C/€Tonne	251 €/T	253 €/T	+1%
C/€hab	7,3€/hab	7,2 €/hab	-1%
kg/hab	29,2kg/hab	28,5 kg/hab	-2%

### Les déchets issus de la collecte sélective

La valorisation par type de déchets issus de la collecte sélective et leur tonnage est donnée ci-après :

(Tableau 30)

Valorisation des emballages après tri	2013	2014	Variation 2014/2013	Variation 14/13 en %
Le verre	787	743	-44	-6%
Le plastique	311	304	-7	-2%
Journaux magazines	1 747	1 619	-128	-7%
Cartons	680	645	-35	-5%
Métalliques	94	82	-12	-13%
Sac de caisse	75	84	9	12%
<b>Tonnage Total</b>	<b>3 694</b>	<b>3 477</b>	<b>-217</b>	<b>-6%</b>

Ratio en kg/hab/an :

(Tableau 31)

Performance de tri après centre de tri	122 225 hab.	122 715 hab.	Variation 2014/2013	Variation 14/13 en %
	2013	2014		
Le verre	6,44	6,05	-0,39	-6%
Le plastique	2,54	2,48	-0,06	-2%
Papiers	14,29	13,19	-1,10	-8%
Cartons	5,56	5,26	-0,30	-5%
Emballages métalliques	0,77	0,67	-0,10	-13%
Sac de caisse	0,62	0,68	0,06	10%
<b>Total</b>	<b>30,2</b>	<b>28,3</b>	<b>-1,9</b>	<b>-6%</b>

Les déchets recyclables ont été pris en charge par les filières désignées par Eco- Emballages, à savoir les sociétés Cycléa et Green Bird.

La société CYCLEA exporte les matières plastiques en Inde, en Chine, en Malaisie et en Thaïlande, et les métaux en Inde, en Chine et Singapour.

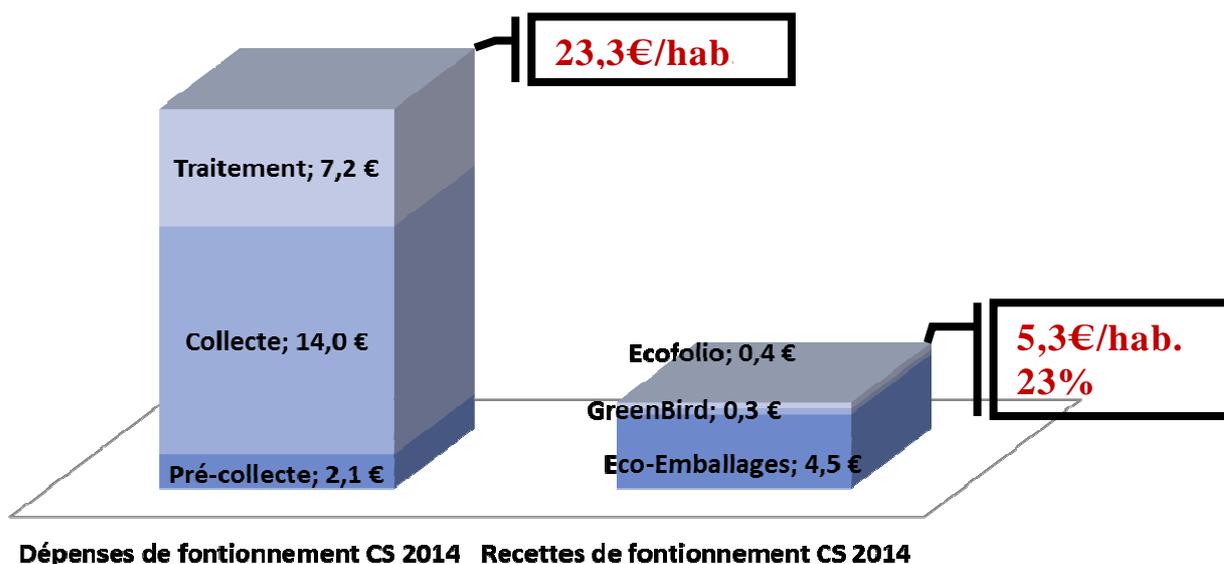
La société Green Bird exporte le verre en Afrique du Sud, le carton en Indonésie et en Inde, et les journaux-magazines dans les papeteries d'Indonésie, d'Inde ou de Chine.

La convention signée avec Eco Emballages, avec le barème E (y compris communication) pour le tri et le recyclage des déchets secs ouvre droit à des recettes de l'ordre de 557 060 € y compris le Soutien au Développement Durable.

Le tonnage valorisé représente 3 477 tonnes contre 3 694 tonnes en 2013.

(Figure 8)

**Représentation du coût de la Collecte sélective en €/hab.**



### B. III. Les centres de broyage et de compostage des déchets verts

#### Synthèse de fonctionnement des centres de broyage : évolution 2013-2014 (Tableau 32)

	2013	2014	Variation 14/13
Coût	599 447 €	501 355 €	-16%
Tonnage entrant	19 154 T	17 797 T	-7%
Coût €/Tonne	31 €/T	28 €/T	-10%
Coût €/hab.	5 €/hab.	4 €/hab.	-17%
Performance kg/hab.	157 kg/hab.	145 kg/hab.	-7%

La baisse de coût est liée à la relance du marché de broyage de déchets verts de Paniandy dont le coût à la tonne est passé de 31 € à 28 € depuis mi2013.

#### Synthèse de fonctionnement de la plate forme de compostage : évolution 2013-2014 (Tableau 33)

	2013	2014	Variation 14/13
Coût	424 213 €	354 458 €	-16%
Tonnage entrant	3 819 T	3 178 T	-17%
Coût €/tonne	111,1 €/T	111,5 €/T	+0,4%
Coût €/hab.	3,5 €/hab.	2,9 €/hab.	-17%
Performance kg/hab.	31 kg/hab.	26 kg/hab.	-17%
Recettes vente de compost	2 615 €	2 345 €	-10%

Les végétaux, dont la propreté est satisfaisante, issus des déchetteries et de la collecte en porte à porte ont représenté 3 178 tonnes transformés en compost sur la plate-forme de compostage de Sainte-Rose contre 3 819 tonnes en 2013 soit une diminution du tonnage entrant de -17%, pour une dépense d'exploitation en baisse de 16% liée à une baisse du tonnage entrant (641 T de moins qu'en 2013) en raison de la baisse des gisements collectés en porte à porte sur Sainte-Rose et des travaux d'extension de la plate forme qui ont limité les apports sur le site.

**Le bilan des déchets verts PAP, déchèteries, caissons et apports communaux  
(Tableau 34)**

Communes	DV PAP	DV Déchèteries	DV caissons & apports communaux	Tonnage CIREST 2013	DV PAP	DV Déchèteries	DV caissons & apports communaux	Tonnage CIREST 2014	Variation 14/13	Performance kg/hab./an		Variation 14/13
	2013				2014					2013	2014	
<b>STR</b>	874	126	366	<b>1 366</b>	713	244	299	<b>1 256</b>	<b>-8,05%</b>	201,12	184,92	<b>-8,05%</b>
<b>STB</b>	6 182	321	1 262	<b>7 765</b>	5 850	384	625	<b>6 859</b>	<b>-11,67%</b>	217,31	191,95	<b>-11,67%</b>
<b>BP</b>	2 196	888	550	<b>3 634</b>	2 417	889	50	<b>3 356</b>	<b>-7,65%</b>	306,98	283,49	<b>-7,65%</b>
<b>PDP</b>	597	142	5	<b>744</b>	393	146		<b>539</b>	<b>-27,55%</b>	138,96	100,67	<b>-27,55%</b>
<b>STA</b>	5 875	1 102	1 957	<b>8 934</b>	6 028	1 166	1 291	<b>8 485</b>	<b>-5,03%</b>	162,17	154,02	<b>-5,03%</b>
<b>SAL</b>	530			<b>530</b>	475	5		<b>480</b>	<b>-9,43%</b>	71,45	64,71	<b>-9,43%</b>
<b>TOTAL CIREST</b>	<b>16 254</b>	<b>2 579</b>	<b>4 140</b>	<b>22 973</b>	<b>15 876</b>	<b>2 834</b>	<b>2 265</b>	<b>20 975</b>	<b>-8,70%</b>	<b>187,96</b>	<b>170,92</b>	<b>-9,06%</b>
Coût global en €TTC										1 023 660 €	855 813 €	<b>-16,40%</b>
Coût €/ hab.										8,38 €	6,97 €	<b>-16,73%</b>

## B. IV. Le bilan des déchets traités

(Tableau 35)

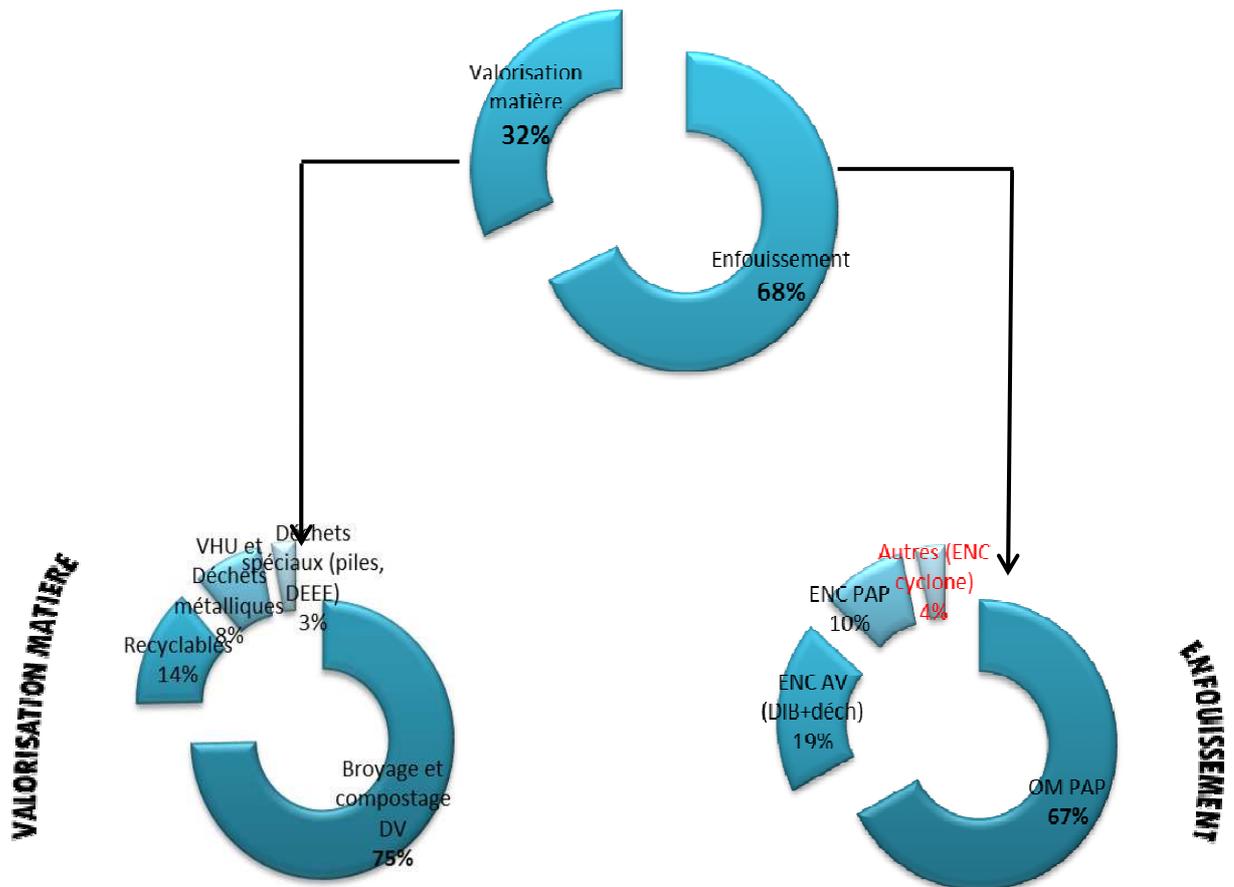
Désignation	Tonnage 2013	Tonnage 2014	Variation 14/13
Population	122 225 hab.	122 715 hab.	+0,40%
Enfouissement	50 642	51 529	+1,75%
Valorisation des déchets recyclables (bornes d'apport volontaire, carton des déchèteries et bacs jaunes)	3 711	3 492	-5,90%
Compostage et broyage des déchets verts (issus des déchèteries, de la collecte en PAP et des caissons)	21 919	18 671	-14,82%
Valorisation des déchets métalliques (issus des déchèteries et de la collecte en porte à porte)	1 685	1 824	+8,25%
Collecte et élimination des VHU	330	273	-17,27%
Déchets spéciaux :			
- DEEE PAP, caissons et déchèteries	752	685	-8,91%
- batteries	20	48	+140,00%
- TLC	-	14	-
<b>Tonnage traité (hors cyclone)</b>	<b>79 059</b>	<b>76 536</b>	<b>-3,19%</b>
<b>Performance kg/hab./an</b>	<b>647</b>	<b>624</b>	<b>-3,58%</b>
dont valorisé	28 417	25 007	-12,00%
soit	+36%	+33%	-9,10%
<b>Tonnage traité (y compris cyclone "Bejisa")</b>	<b>79 059</b>	<b>78 348</b>	<b>-0,90%</b>
<b>Performance kg/hab./an</b>	<b>647</b>	<b>638</b>	<b>-1,30%</b>
dont valorisé	28 417	25 007	-12,00%
soit	36%	32%	-11,20%

Il est à noter qu'en 2014, le tonnage global des déchets produits (y compris cyclone) diminue de 0,90% et que le taux de valorisation a connu une baisse (-11,20%).

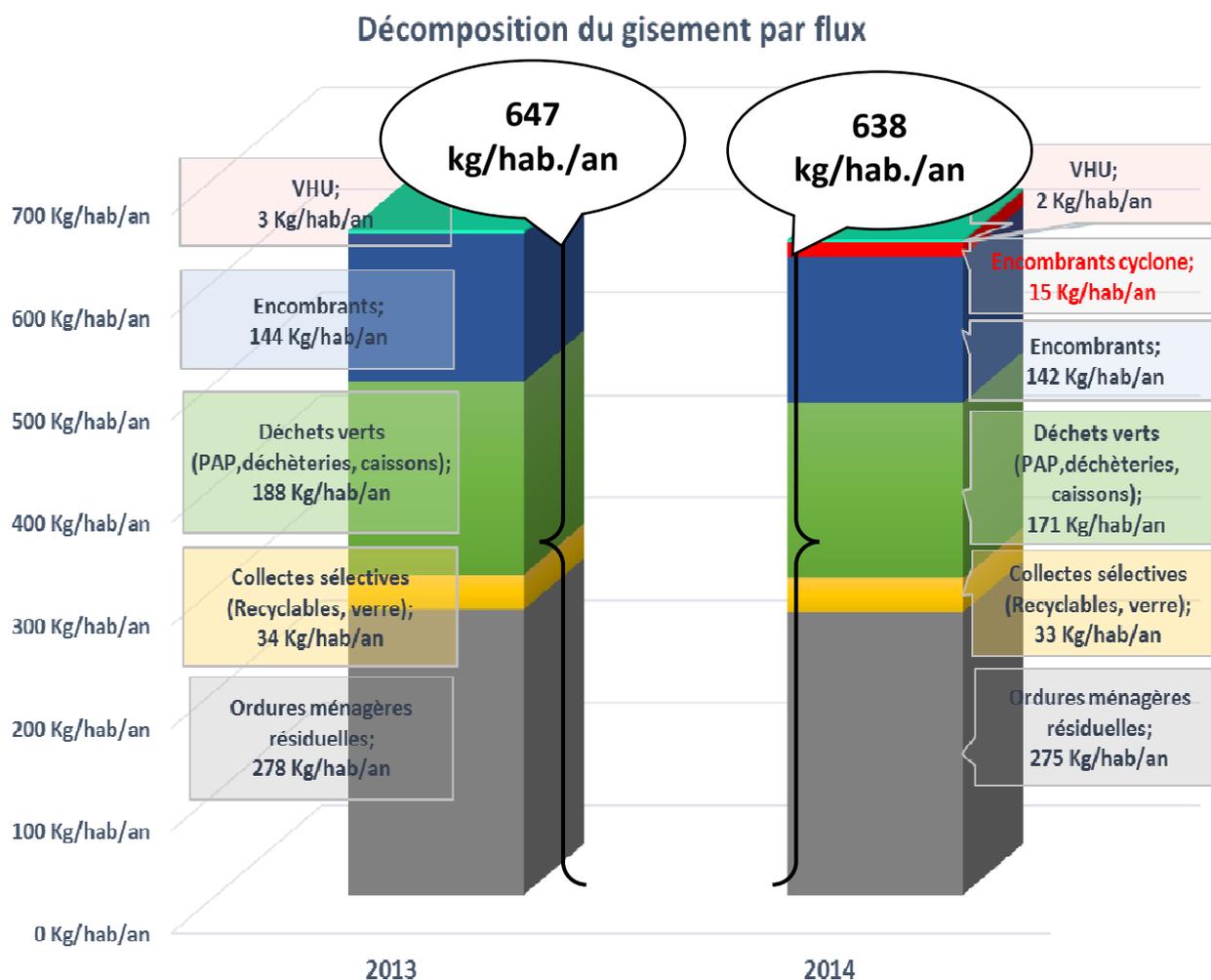
Il reste encore des progrès à accomplir pour atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement à savoir 45% de valorisation matière et organique.

**Schéma sur le traitement des déchets du territoire Est en 2014  
(y compris cyclone)**

**(Figure 9)**



(Figure 10)



## C/ L'emploi

Le tableau ci-après dresse le bilan social du service public d'élimination des déchets chez les prestataires :

### Répartition des emplois chez les prestataires de service

(Tableau 36)

Emplois	Nb total	Statuts	Encadrants
Emplois de pré-collecte (Bacs)	14	- 3 assistantes d'exploitation - 5 agents livreurs/maintenance - 2 agents intérimaires	- 1 Président - 1 directeur - 1 responsable d'exploitation - 1 chef d'équipe

Emplois de collecte	138	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 99 chauffeurs et équipiers de collecte</li> <li>- 6 secrétaires d'exploitation</li> <li>- 1 agent administratif</li> <li>- 8 agents de maîtrise et de mouvements</li> <li>- 4 mécaniciens</li> <li>- 4 ambassadeurs de tri</li> <li>- 1 gardien</li> <li>- 2 agents d'entretien</li> <li>- 2 sous-traitants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 Président</li> <li>- 2 directeurs d'exploitation</li> <li>- 4 responsables d'exploitation</li> <li>- 4 adjoints d'exploitation</li> </ul>
Emplois de tri	52	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 agents administratifs</li> <li>- 33 trieurs</li> <li>- 4 conducteurs d'engins</li> <li>- 1 chauffeur</li> <li>- 1 agent de maintenance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 directeur</li> <li>- 1 directeur adjoint</li> <li>- 1 responsable d'exploitation</li> <li>- 1 responsable qualité</li> <li>- 1 responsable financier</li> <li>- 2 chefs d'équipe</li> </ul>
Emplois d'enfouissement	22	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 conducteurs d'engins</li> <li>- 2 agents d'accueil</li> <li>- 1 assistante d'exploitation</li> <li>- 4 opérateurs de terrain</li> <li>- 1 agent d'embellissement</li> <li>- 3 agents techniques</li> <li>- 1 technicien d'exploitation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 responsable d'exploitation</li> <li>- 1 adjoint d'exploitation</li> <li>- 3 chefs d'équipes</li> </ul>
Emplois sur la plate forme de compostage	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 manœuvres-conducteurs d'engins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 responsable d'exploitation</li> <li>- 1 adjoint d'exploitation</li> </ul>
Emplois sur la plate forme de broyage	8	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 assistante d'exploitation</li> <li>- 1 assistante de direction</li> <li>- 1 opérateur de terrain</li> <li>- 1 chauffeur</li> <li>- 1 opérateur de tri et transport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 responsables d'exploitation</li> <li>- 1 adjoint d'exploitation</li> </ul>
<b>TOTAL</b>	<b>239</b>		

**Répartition des emplois au sein de la collectivité entre 2013 et 2014**  
**(dédiés à la gestion des déchets au sein de la Direction Environnement et Patrimoine)**  
**(Tableau 37)**

Emploi de la collectivité	Coût total				Variation 2014/2013
	2013		2014		
Catégorie A, B, C	69 agents	1 774 532 €	69 agents	1 951 895 €	+10%
<b>TOTAL</b>					

## 5ème PARTIE : BILAN FINANCIER DU TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS

---

### A/ Le bilan comptable

#### A. I. Le coût de gestion

Le coût total de collecte et de traitement des déchets est de 17 848 711€ contre 17 238 029 € en 2013 soit une augmentation de +4% pour une population légèrement en hausse +0,40% (122 715 habitants) et une baisse du tonnage pris en charge de -1% (78 348 tonnes contre 79 059 tonnes en 2013).

#### **Evolution des dépenses de fonctionnement entre 2013-2014 (Tableau 38)**

Section de fonctionnement	2013	2014	Variation 2014/2013	Explications
<b>Pré-collecte :</b>				
-Maintenance des bacs poubelles OMR et CS	493 137 €	507 556 €	+ 2,92%	évolution annuelle
<b>Collecte :</b>				
-Vidage des bornes d'apport volontaire	93 061 €	98 886 €	+ 6,26%	augmentation du nombre de rotations
-Location et vidage de caissons de grande capacité	272 698 €	301 430 €	+ 10,54%	augmentation du nombre de rotations
-Collecte des ordures ménagères mises en bacs	4 630 160 €	4 700 389 €	+ 1,52%	
-Collecte des recyclables mises en bacs	1 634 321 €	1 624 259 €	- 0,62%	diminution du gisement
-Collecte des déchets verts ménagers	1 390 976 €	1 348 388 €	- 3,06%	diminution du gisement
-Collecte des encombrants ménagers	1 604 232 €	1 608 785 €	+ 0,28%	
-Collecte des VHU + ferrailles	265 042 €	225 624 €	- 14,87%	diminution du gisement
-Collecte exceptionnelle (DEEE, encombrants & déchets verts, déchets carnés...)	64 327 €	29 212 €	- 54,59%	diminution de la collecte
-Exploitation des déchetteries + maintenance	648 984 €	643 373 €	- 0,86%	
<b>Traitement :</b>				
- Tri des déchets recyclables	894 744 €	885 844 €	- 0,99%	diminution du gisement
-Enfouissement des déchets à ISDnD Sainte-Suzanne (hors cyclone)	4 131 214 €	4 293 108 €	+ 3,92%	augmentation TGAP(2€/t), révision (+2%)
-Compostage	424 213 €	354 458 €	- 16,44%	diminution du gisement
-Broyage + Analyse du broyat	599 447 €	501 355 €	- 16,36%	diminution du gisement
-Collecte et traitement des piles, batteries, pneus	3 753 €	0 €	-	
<b>Autres dépenses :</b>				
-Prévention	28 331 €	39 678 €	+ 40,05%	
-Communication	30 788 €	35 244 €	+ 14,47%	
-Dépôts sauvages	5 636 €	2 958 €	- 47,52%	
-Divers fournitures (opérations diverses environnement, déchetteries, consommations courantes EDF,Cise,Internet...)	22 965 €	58 180 €	+ 153,34%	
<b>Coût global de fonctionnement (€TTC)</b>	17 238 029 €	17 258 727 €	+ 0,12%	
<b>Coût €/tonne</b>	218,04 €	220,28 €	+ 1,03%	
<b>Coût €/hab</b>	140,70 €	140,64 €	- 0,04%	
<b>Collecte</b> supplémentaire cyclone "Bejisa"		395 361 €	-	
<b>Traitement</b> cyclone "Bejisa"		194 623 €	-	
<b>Coût global de fonctionnement cyclone "Bejisa"(€TTC)</b>	17 238 029 €	17 848 711 €	+ 3,54%	

**Ratios : SYNTHÈSE COÛT FONCTIONNEMENT (HORS BEJISA)****(Tableau 39)**

	2013	2014	Variation 2014/2013
Coût de fonctionnement	17 238 029 €	17 258 727 €	+0,12%
Population	122 225 hab.	122 715 hab.	+0,40%
Tonnage traité	79 059 T	76 536 T	-3,19%
Coût € / tonne	218,04€/t	220,28€/t	+1,03%
Coût €/ habitant	140,70€/hab	140,64€/hab	-0,04%
Kg / habitant	647 kg/hab.	623,7 kg/hab.	-3,58%

➤ **CONCLUSIONS « HORS DECHETS CYCLONE »**

- ❖ Le coût de gestion ramené à l'habitant est stable. Il s'élève à 140,60€/hab. (hors frais de structure).
- ❖ Le coût à la tonne est de 220,28 €/tonne contre 218,04 €/tonne en 2013 soit une augmentation de 1,03%, qui s'explique notamment par l'augmentation de la TGAP de 2€/t entre 2013 et 2014.

**Ratios : SYNTHÈSE COÛT FONCTIONNEMENT (AVEC BEJISA)****(Tableau 40)**

	2013	2014	Variation 2014/2013
Coût de fonctionnement	17 238 029 €	17 848 711 €	+4%
Population	122 225 hab.	122 715 hab.	+0,40%
Tonnage traité	79 059 T	78 348 T	-1%
Coût € / tonne	218 €/T	228 €/T	+4%
Coût €/ habitant	141€/hab.	145€/hab.	+3%
Kg / habitant	647 kg/hab.	638 kg/hab.	-1%

➤ **CONCLUSIONS « AVEC DECHETS CYCLONE »**

- ❖ Le coût global de gestion augmente de 3,54% en raison des dépenses supplémentaires de collecte et traitement qui s'élèvent à 589 984€ TTC.

**A. II. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères**

La TEOM a représenté une recette de 11 498 387 € contre 11 192 331 € en 2013, soit une progression de 3% pour un taux constant.

**(Tableau 41)**

	2013	2014	Variation 2014/2013
Taux	16%	16%	-
Montant	11 192 331 €	11 498 387 €	+ 3%

### A. III. La vente de tickets de déchèteries

#### Evolution des recettes des tickets de déchèteries destinés aux professionnels entre 2011 et 2014

(Tableau 42)

Années	2011	2012	2013	2014	Variation globale sur 4 ans
<b>Recettes</b>	15 030 €	12 480 €	16 240 €	18 920 €	+26%

Cette recette spécifique a rapporté à la CIREST 18 920 € en 2014 contre 15 030 € en 2011 soit une augmentation de 26%.

### A. IV. La redevance spéciale d'élimination

Pour les déchets ne provenant pas des ménages, la CIREST a mis en place une redevance. Elle offre aux professionnels et autres organismes, l'opportunité d'utiliser la filière des déchets ménagers pour l'élimination des déchets issus de leurs activités, conformément à l'article L.2224-14 et L.2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les conditions rappelées ci-après:

(Tableau 43)

Communes	BP	STR	PDP	STB	STA	SAL
Franchise bac gris-vert	120 litres		240 litres	120 litres		240 litres
<b>Coût unitaire RSE bac gris-vert</b>	1,09 € / litre					
Franchise bac jaune	240 litres					
<b>Coût unitaire RSE bac jaune</b>	0,34 € / litre					

La mise en application de cette redevance a permis d'atteindre une recette de l'ordre de 291 593 € sur l'année 2014 contre 281 349 € en 2013 représentant 90 % pour le bac gris et 10% pour le bac jaune ; qui s'explique en grande partie par une progression de la demande de la part des professionnels par le biais de bacs supplémentaires.

#### Evolution du nombre de professionnels adhérents 2013-2014 par communes et par type d'établissements

(Tableau 44)

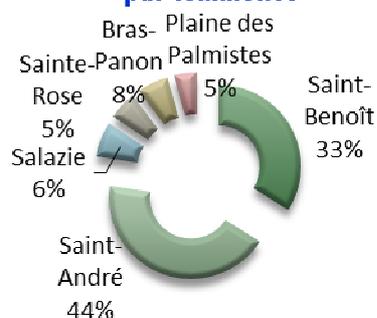
Communes	Nb Etablissements Publics	Nb Etablissements Privés	Nb d'Associations	CIREST 2013	Nb Etablissements Publics	Nb Etablissements Privés	Nb d'Associations	CIREST 2014	Variation 14/13
	2013				2014				
<b>STR</b>	4	11	1	<b>16</b>	4	9	1	<b>14</b>	-12,50%
<b>STB</b>	29	62	5	<b>96</b>	24	62	5	<b>91</b>	-5,21%
<b>BP</b>	3	15	2	<b>20</b>	3	17	2	<b>22</b>	+10,00%
<b>PDP</b>	4	7	0	<b>11</b>	4	10	0	<b>14</b>	+27,27%
<b>STA</b>	23	94	4	<b>121</b>	21	96	6	<b>123</b>	+1,65%
<b>SAL</b>	7	10	1	<b>18</b>	4	11	0	<b>15</b>	-16,67%
<b>TOTAL CIREST</b>	<b>70</b>	<b>199</b>	<b>13</b>	<b>282</b>	<b>60</b>	<b>205</b>	<b>14</b>	<b>279</b>	-1,06%

Sur les 279 contrats signés au 31 décembre 2014 : 60 sont des établissements publics, 205 des établissements privés et 14 des associations.

Le nombre d'établissements privés, publics et associations sont concentrés principalement sur les communes de Saint-André (44%) et Saint-Benoît (33%), représentant une part importante des recettes (77%).

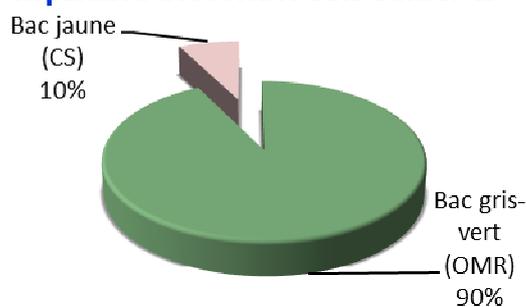
Représentation graphique RSE :

**Répartition des professionnels adhérents par communes**



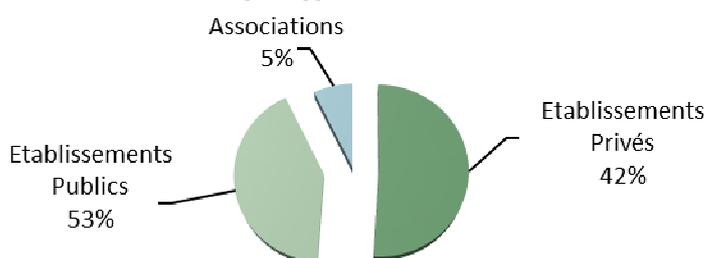
**(Figure 11)**

**Répartition des recettes bacs OMR et CS**



**(Figure 12)**

**Recette par type d'établissements**



**(Figure 13)**

## A. V. Résultat d'exploitation

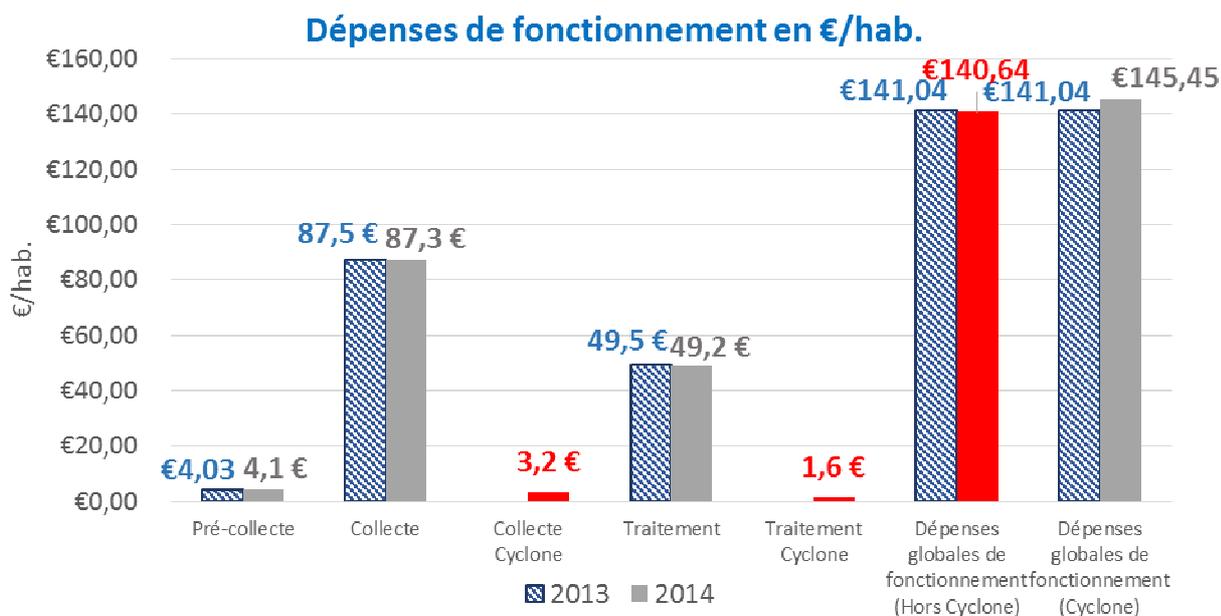
(Tableau 45)

Désignation	2013	2014	Variation 2014/2013
<b>HORS CYCLONE</b>			
Dépenses de fonctionnement	17 238 029,00 €	17 258 727,00 €	+0,12%
Ratio €/hab. (hors charges de structures)	141,04 €	140,64 €	-0,28%
Recettes de fonctionnement	12 412 937,99 €	12 639 246,80 €	+1,82%
Ratio €/hab.	101,56 €	103,00 €	+1,42%
Bilan déficit (hors charges de structures)	- 4 825 091,01 €	- 4 619 480,20 €	-4,26%
Taux de couverture (Recettes/Dépenses) hors charges de structures	72,01%	73,23%	+1,70%
<b>CYCLONE "BEJISA"</b>			
Dépenses de fonctionnement	17 238 029,00 €	17 848 711,00 €	+3,54%
Ratio €/hab. (hors charges de structures)	141,04 €	145,45 €	+3,13%
Recettes de fonctionnement	12 412 937,99 €	12 639 246,80 €	+1,82%
Ratio €/hab.	101,56 €	103,00 €	+1,42%
Bilan déficit (hors charges de structures)	-4 825 091,01 €	-5 209 464,20 €	+7,97%
Taux de couverture (Recettes/Dépenses) hors charges de structures	72,01%	70,81%	-1,66%

Les dépenses de fonctionnement augmentent de +2% pour atteindre 17 848 711€. Les recettes sont composées de la TEOM, de la vente des tickets déchèteries, compost et RJM, de la redevance spéciale d'élimination, des fonds d'Eco Emballages, Eco-folio, OCAD3E et PLPD représentent un montant total de 12 702 187 € (soient augmentation de + 2%).

La TEOM (+ les autres ressources) couvre 71% des dépenses de fonctionnement hors coût charges de structures.

Les dépenses globales de fonctionnement passent de 141,04 €/hab. à 145,45 €/hab, et se décomposent comme suit :



**(Figure 14)**

## B. Comptabilité analytique : Compta-Coût 2013

La méthode ComptaCoût, développée par l'ADEME, est une méthode d'enregistrement des charges et des produits propres à la gestion des déchets, selon un cadre précis, dénommé matrice. Celle-ci se présente sous la forme d'un tableau à double entrée :

- En colonne, les différents flux de déchets pris en charge par la collectivité ;
- En ligne, les charges et les produits liés aux étapes techniques de la gestion des déchets.

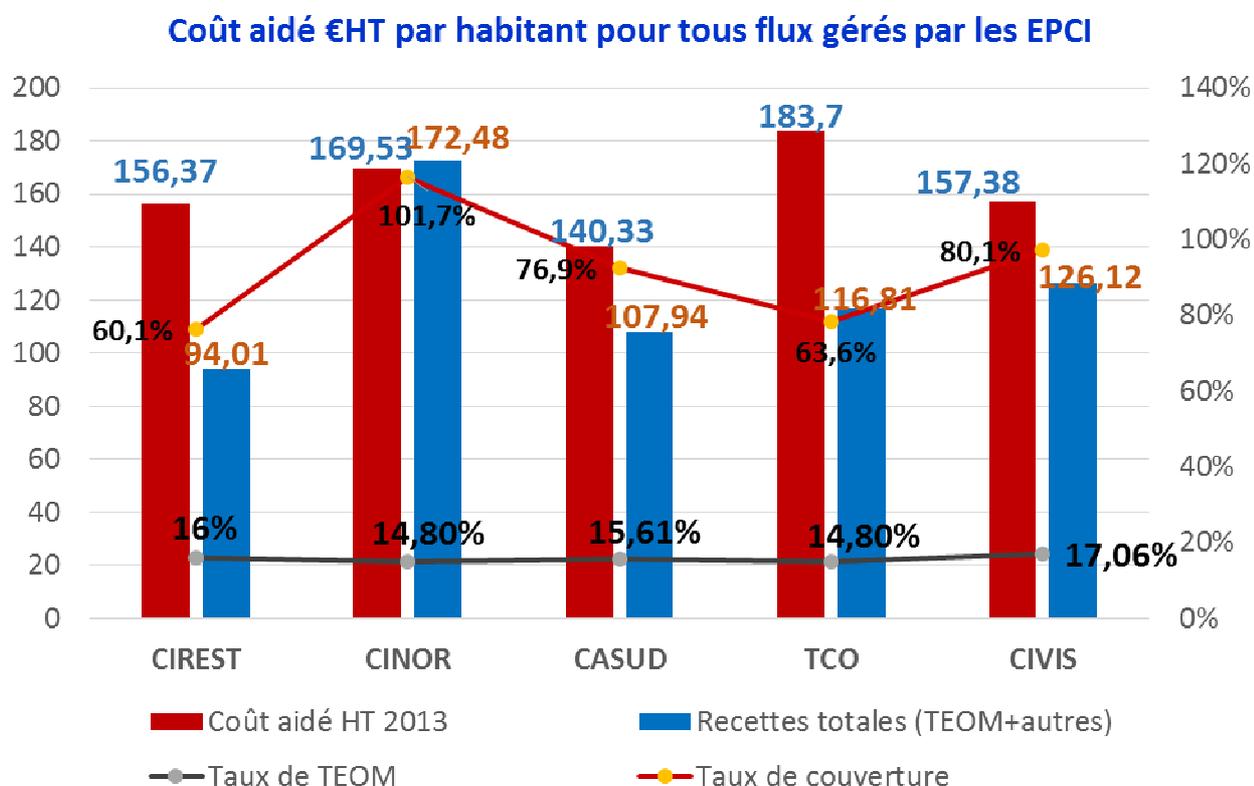
Cette méthode s'appuie sur les principes de la comptabilité analytique. Les données nécessaires à l'expression des coûts selon la matrice ComptaCoût sont celles contenues dans la comptabilité publique, il n'y a donc pas de double saisie mais des retraitements extra-comptables sont nécessaires.

En 2009, l'ADEME a impulsé cette démarche concertée entre les cinq Etablissements publics de Coopération Intercommunale de La Réunion, afin de disposer d'une base de données et d'un référentiel commun aux collectivités.

Les résultats de cette étude peuvent être partagés dans une base de données SINOE qui est tenue à jour chaque année par la collectivité, consultable par le biais d'Internet. Ces données vont permettre ainsi d'établir des comparaisons entre les EPCI de la Réunion et aussi au niveau national.

- Les coûts analytiques par collectivité

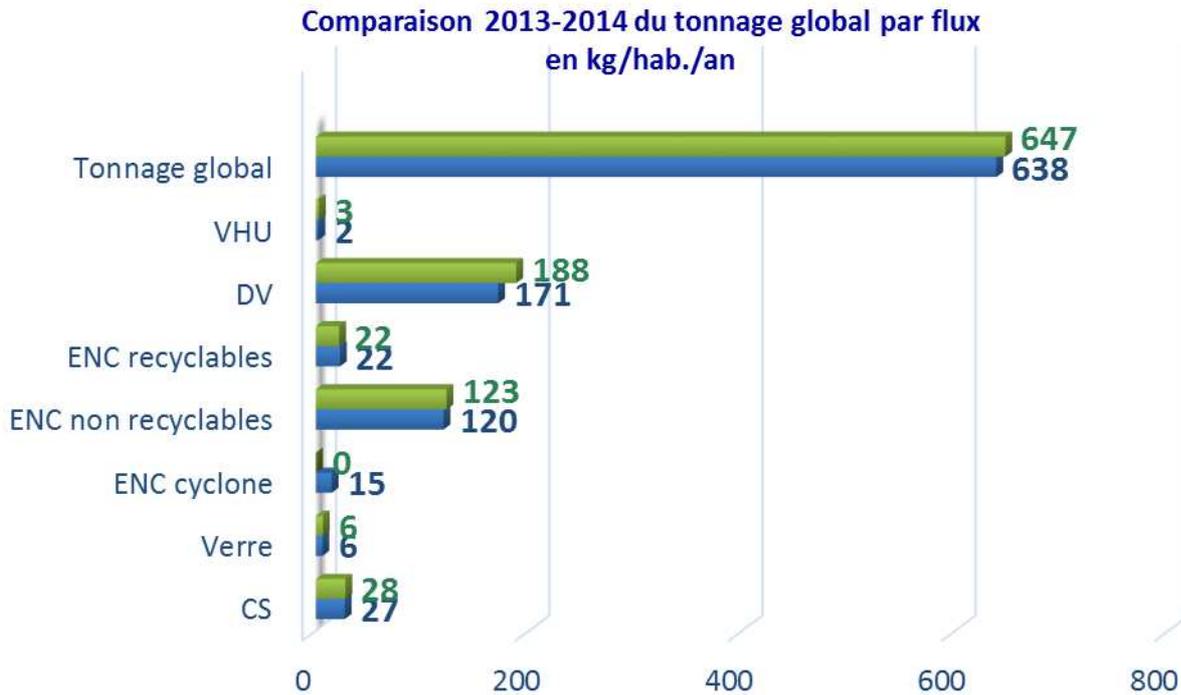
**Coût aidé TTC par habitant pour tous les flux gérés par les EPCI**  
**Les taux, les recettes de TEOM en €/hab. et le taux de couverture en 2013**  
 (Figure 15)



## 6ème PARTIE : SYNTHÈSE DES DONNÉES TECHNIQUES ET FINANCIÈRES

Le tonnage global pris en charge par la CIREST, qui s'élève à 78 348 tonnes, est en baisse de 2 % entre 2013 et 2014. Chaque habitant a produit en moyenne 638 kg, soit 9 kg de moins qu'en 2013, notamment pour le flux des déchets verts et encombrants non recyclables. Le gisement global se répartit de la manière suivante :

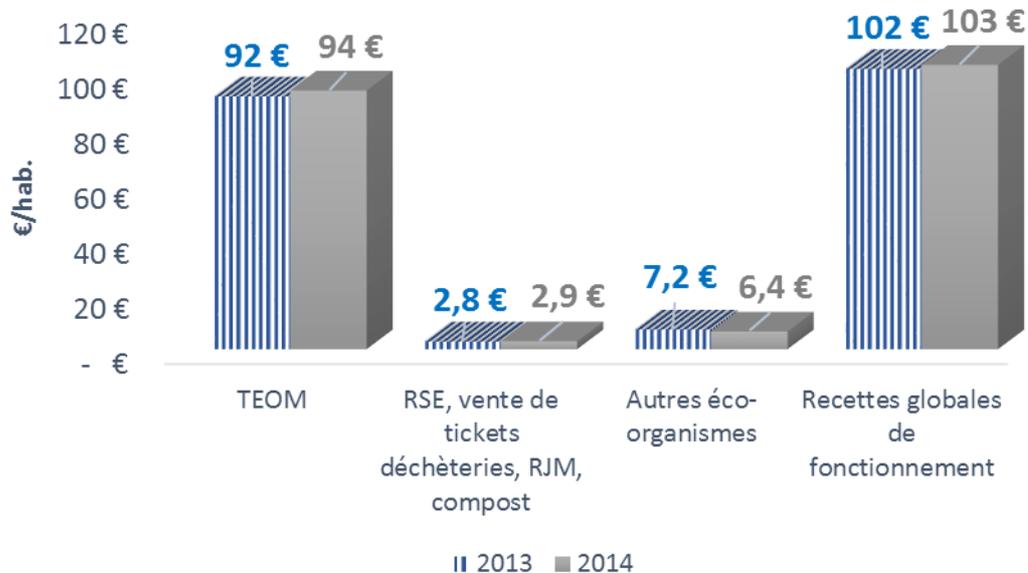
(Figure 16)



Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 103 €/hab. et se décomposent comme suit :

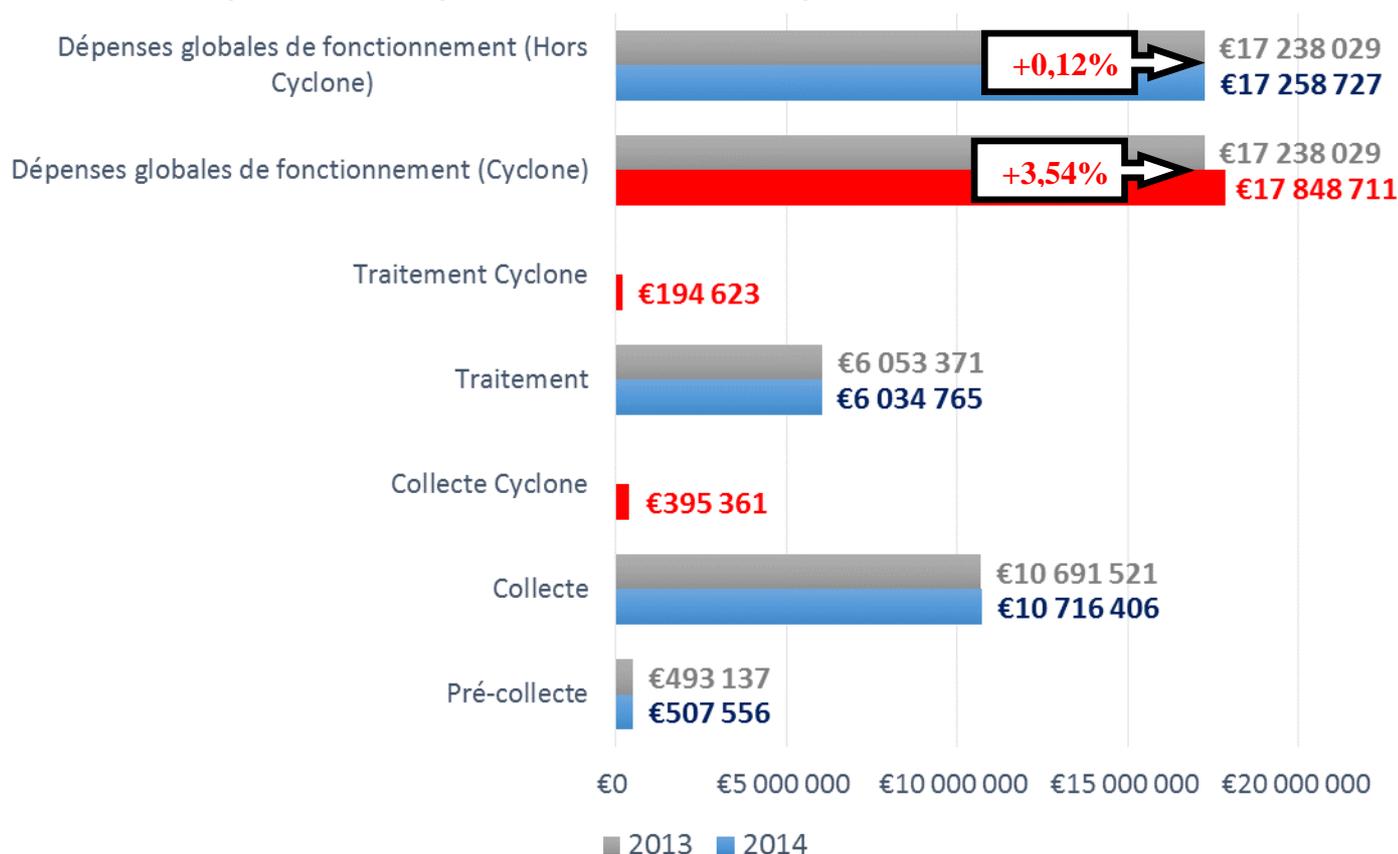
(Figure 17)

### Recettes de fonctionnement en €/hab. entre 2013 et 2014



En 2014, les recettes ont progressé de 2%, notamment en raison d'une augmentation des recettes de TEOM de 3 % pour un taux constant.

### Répartition des dépenses de fonctionnement par section entre 2013 et 2014

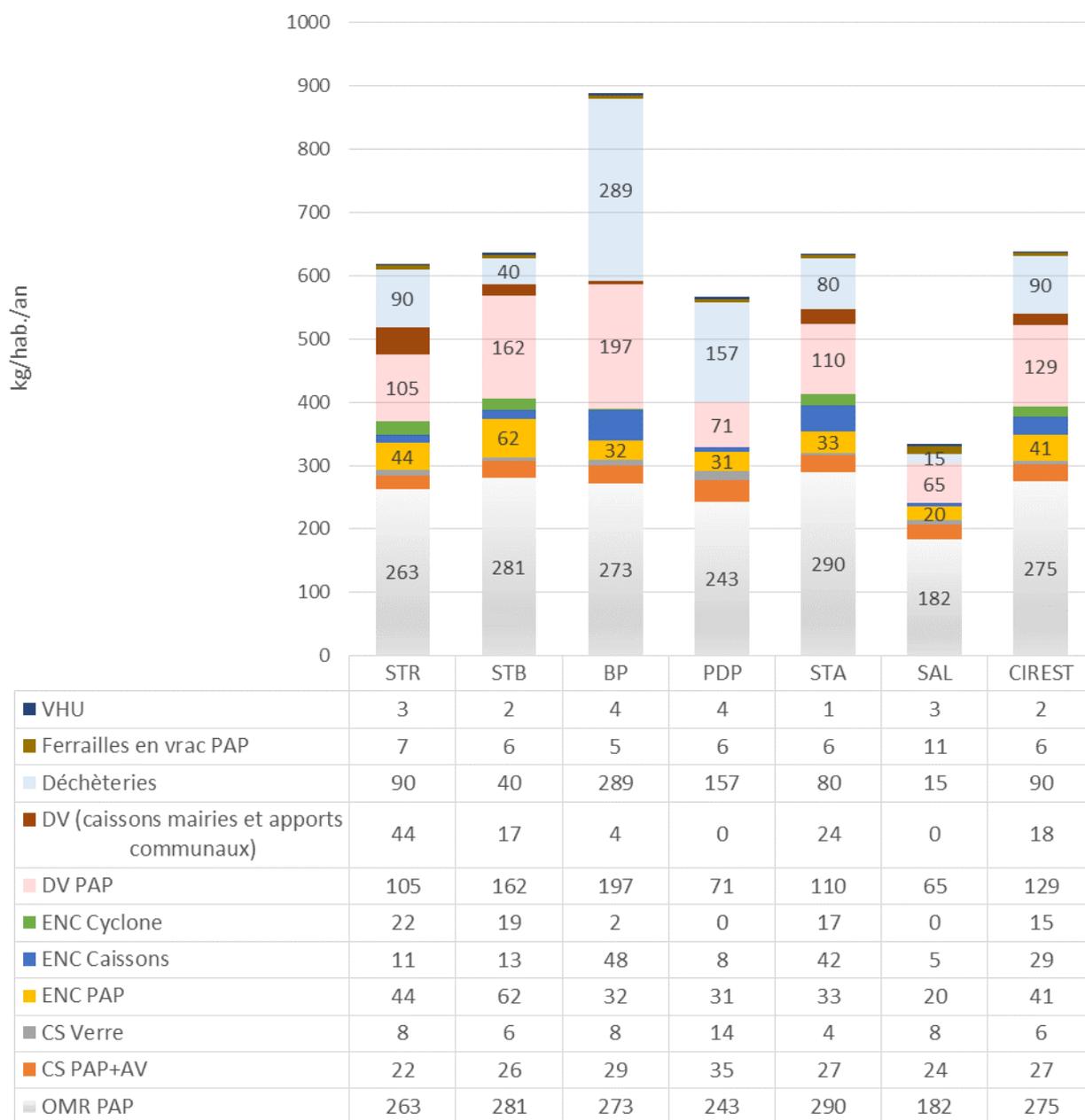


(Figure 18)

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté en 2014, avec un coût global de 17 250 k€, soit 141 €/hab. C'est le poste collecte qui représente la plus grande part des coûts, environ 60 % des dépenses.

Ci-après un comparatif du tonnage global par flux de déchets :

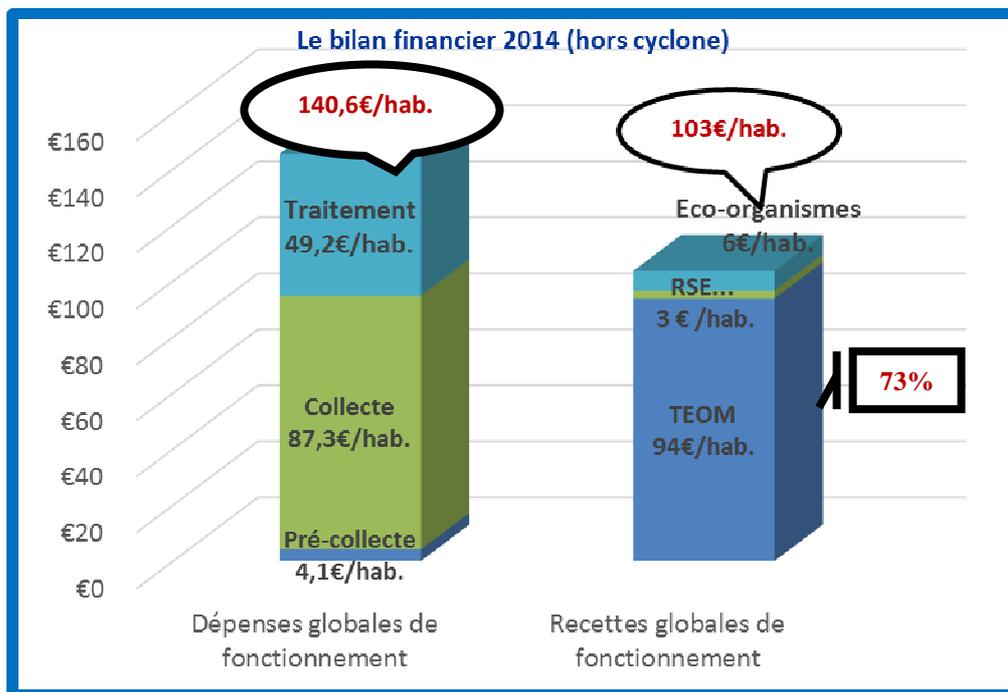
## Comparaison des DMA collectés par flux et par communes en 2014 (en kg/hab./an)



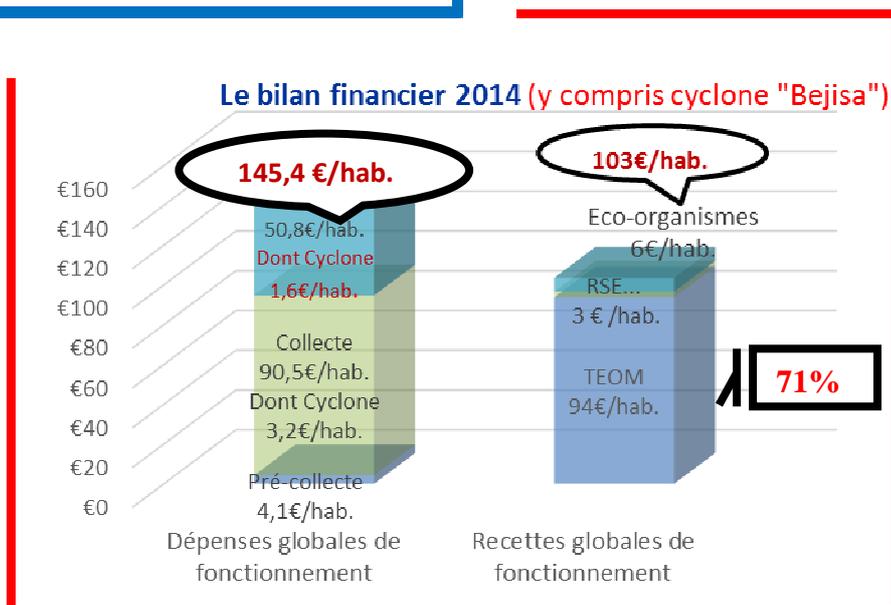
**(Figure 19)**

Le bilan global dépenses/recettes du service est représenté dans le diagramme ci-dessous :

### Le bilan financier (hors cyclone)



(Figure 20)



En raison de la maîtrise des tonnages et de l'augmentation des recettes de fonctionnement, le taux de couverture est en légère augmentation soit 72 % en 2013 et 73 % en 2014.

## TABLE DES TABLEAUX

(Tableau 1) : Population municipale .....	2
(Tableau 2) : Description de la collectivité .....	3
(Tableau 3) : CIREST en quelques chiffres .....	4
(Tableau 4) : Les déchèteries.....	9
(Tableau 5) : Le centre de tri des emballages ménagers .....	9
(Tableau 6) : Le centre de compostage et de broyage des déchets végétaux .....	9
(Tableau 7) : Le centre d'enfouissement.....	10
(Tableau 8) : Répartition des livraisons de bacs à compost .....	13
(Tableau 9) : Répartition des BAV sur le territoire.....	14
(Tableau 10) : Evolution 2013-2014 des collectes de déchets recyclables en BAV.....	14
(Tableau 11) : Fréquences de collecte des emballages recyclables ménagers .....	15
(Tableau 12) : Variation 2013-2014 des emballages recyclables et des papiers (bac jaune).....	16
(Tableau 13) : Evolution 2013-2014 de la prestation de pré-collecte par communes (livraison et maintenance des bacs poubelles CS).....	17
(Tableau 14) : Fréquences de collecte des ordures ménagères (bacs gris/vert) .....	17
(Tableau 15) : Variation 2013-2014 de la collecte des ordures ménagères en bac gris.....	18
(Tableau 16) : Evolution 2013-2014 de la prestation de pré-collecte (livraison et maintenance des bacs poubelles OMR) .....	19
(Tableau 17) : Fréquences de collecte des encombrants .....	18
(Tableau 18) : Répartition des tonnages encombrants collectés en porte à porte .....	18
(Tableau 19) : Fréquences de collecte des déchets verts.....	19
(Tableau 20) : Répartition des déchets verts collectés en porte à porte .....	19
(Tableau 21) : Evolution 2013-2014 de la collecte des déchets métalliques .....	21
(Tableau 22) : Tonnage collecte exceptionnelle 2014 : cyclone « Bejisa ».....	21
(Tableau 23) : Evolution 2013-2014 de la collecte des VHU .....	22
(Tableau 24) : Evolution 2013-2014 des rotations de caissons occasionnels et permanents .....	22
(Tableau 25) : Synthèse de l'activité des déchèteries en 2013-2014 .....	25
(Tableau 26) : Bilan global DEEE .....	26
(Tableau 27) : Evolution 2013-2014 de l'enfouissement des déchets (hors cyclone).....	28
(Tableau 28) : Evolution 2013-2014 de l'enfouissement des déchets (avec cyclone).....	28
(Tableau 29) : Gisement entrant au centre de tri en 2013-2014.....	30
(Tableau 30) : Déchets issus de la collecte sélective : valorisation des emballages après tri .....	30
(Tableau 31) : Déchets issus de la collecte sélective : performance de tri après centre de tri .....	31
(Tableau 32) : Synthèse de fonctionnement des centres de broyage: évolution 2013-2014 .....	32
(Tableau 33) : Synthèse de fonctionnement de la PFC : évolution 2013-2014.....	32
(Tableau 34) : Bilan des déchets des déchets verts PAP, déchèteries, caissons et communes .....	34
(Tableau 35) : Bilan des déchets traités.....	34
(Tableau 36) : Répartition des emplois chez les prestataires de service .....	36
(Tableau 37) : Répartition des emplois au sein de la collectivité.....	37
(Tableau 38) : Evolution des dépenses de fonctionnement entre 2013-2014.....	38
(Tableau 39) : Ratios synthèse coût de fonctionnement (hors « Bejisa »).....	40
(Tableau 40) : Ratios synthèse coût de fonctionnement (avec « Bejisa »).....	40

(Tableau 41) : TEOM .....	40
(Tableau 42) : Recettes des tickets déchèteries destinés aux professionnels .....	40
(Tableau 43) : RSE : franchise bacs poubelles et coût unitaire au litre.....	41
(Tableau 44) : RSE : évolution du nombre de professionnels adhérents 2013-2014 par communes et par type d'établissements .....	41
(Tableau 45) : Résultat d'exploitation.....	43

## TABLE DES ILLUSTRATIONS, FIGURES ET GRAPHIQUES

(Figure 1) : Synoptique des flux de déchets .....	6
(Figure 2) : Les équipements de traitement des déchets de la CIREST .....	8
(Figure 3) : Performance BAV Verre 2014 .....	18
(Figure 4) : Evolution du tonnage CS collecté par communes entre 2013 et 2014.....	18
(Figure 5) : Evolution du tonnage OMR collecté par communes entre 2013 et 2014 .....	20
(Figure 6) : Evolution du tonnage Encombrants collecté par communes entre 2013 et 2014 .....	19
(Figure 7) : Evolution du tonnage Déchets Verts collecté par communes entre 2013 et 2014.....	31
(Figure 8) : Représentation du coût de la Collecte sélective en €/hab. ....	29
(Figure 9) : Schéma sur le traitement des déchets du territoire Est en 2014.....	36
(Figure 10) : Décomposition du gisement par flux .....	34
(Figure 11) : RSE : répartition des professionnels adhérents par communes .....	42
(Figure 12) : RSE : répartition des recettes bacs OMR et CS .....	42
(Figure 13) : RSE : répartition des recettes par type d'établissements .....	44
(Figure 14) : Représentation des dépenses de fonctionnement en €/hab .....	45
(Figure 15) : Coût aidé €HT par habitant pour tous les flux gérés par les EPCI+ les taux et les recettes de TEOM en euros par habitant .....	45
(Figure 16) : Comparaison 2013-2014 du tonnage global par flux en kg/hab./an .....	43
(Figure 17) : Recettes de fonctionnement en €/hab.....	46
(Figure 18) : Répartition des dépenses de fonctionnement par section entre 2013 et 2014.....	44
(Figure 19) : Comparaison des DMA en ratio par habitant, par flux et par communes.....	48
(Figure 20) : Le bilan financier Dépenses/Recettes 2014 .....	49

## GLOSSAIRE DES TERMES TECHNIQUES ET ABREVIATIONS

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

AV: Apport volontaire

BAV: Borne d'apport volontaire

CET: Centre d'enfouissement technique

COMMUNES : **BP** : Bras-Panon ; **STR** : Sainte-Rose ; **STB** : Saint-Benoît ; **PDP** : Plaine des Palmistes ; **STA** : Saint-André ; **SAL** : Salazie

CS: Collecte sélective

DMA: Déchets ménagers assimilés

DV: Déchet vert

DEEE: Déchets d'équipements électriques et électroniques

EMR: Emballages ménagers recyclables

EPCI: Etablissement public de coopération intercommunale

ISDnD : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

JRM: Journaux, revues et magazines

OMA: Ordures ménagères assimilées

OMR: Ordures ménagères résiduelles

PAP: Porte à porte

PAV: Point d'apport volontaire

PFC : Plate forme de compostage

RSE : Redevance spéciale d'élimination

TLC : Textiles, Linge, Chaussures

TGAP: Taxe générale sur les activités polluantes

TEOM: Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

VHU: Véhicule hors d'usage



